

Abonnements par la poste :

Table with subscription rates for Canada and the United States, including daily and weekly editions.

LE DEVOIR

Rédaction administration : 43, RUE SAINT-VINCENT MONTREAL. TÉLÉPHONES : ADMINISTRATION : Main 7461 RÉDACTION : Main 7460

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS !

L'ASSISTANCE PAR LE TRAVAIL

L'Assistance par le Travail organise pour ce soir, à l'hôtel Windsor, une grande fête au profit de ses œuvres.

L'Assistance par le Travail, comme nos lecteurs le savent, est née de la guerre; mais elle s'applique — et c'est en quoi elle se distingue de la Croix-Rouge et des œuvres similaires — à soulager les victimes locales de la guerre.

Les initiatives de l'œuvre ont été émanées de la souffrance d'un certain nombre de femmes et de jeunes filles que la crise économique, aggravée et précipitée par la guerre, privait subitement de ressources.

De novembre 1914 à la fin de juin 1915, l'Assistance par le Travail a reçu 732 demandes de secours ainsi réparties: 151 femmes mariées; 24 femmes abandonnées de leurs maris; 50 veuves et 501 jeunes filles — ce qui suffirait à démontrer sa nécessité.

Ces services directs et tangibles, pour ainsi dire, ne représentent peut-être pas la plus importante partie du bien fait par l'Assistance par le Travail. La dévouée secrétaire, Mme J.-Israël Tarte, écrit justement à ce propos: "A côté de l'œuvre qui s'évalue en chiffres et que la statistique peut relever, il en est une toute morale que l'Assistance par le Travail a accomplie et qui n'en est pas moins importante. Nous voulons parler de cette assistance morale que nos dames ont apportée dans les foyers réduits à la misère par le chômage.

Après avoir insisté sur la nécessité d'avoir la loi établissant un salaire minimum pour l'ouvrier de quel que race que ce soit, — ce qui, dit-il, serait un empêchement à la trop grande immigration orientale, — M. Woodsworth réclame des agences de travail véritablement soutenues par l'Etat au bénéfice des immigrés; il voudrait que l'Etat encourageât aussi l'immigré, au moyen de prêts ruraux et d'une politique agricole bien définie, à se livrer aux travaux de la terre.

Un bonhomme, qui lit la Sentinelle et en adopte l'opinion, écrit à son journal: "L'agitation en faveur du bilinguisme doit être anticipée. Il est temps que notre gouvernement cesse de coqueter avec ces traités. Il doit chasser au plus tôt du territoire britannique les quelque quarante mille méchants moines et nonnes qui élèvent la jeunesse canadienne-française dans des idées de rébellion contre l'Empire britannique. Il faut nous préparer à une lutte imminente contre ces traîtres Français.

Un bonhomme, qui lit la Sentinelle et en adopte l'opinion, écrit à son journal: "L'agitation en faveur du bilinguisme doit être anticipée. Il est temps que notre gouvernement cesse de coqueter avec ces traités. Il doit chasser au plus tôt du territoire britannique les quelque quarante mille méchants moines et nonnes qui élèvent la jeunesse canadienne-française dans des idées de rébellion contre l'Empire britannique. Il faut nous préparer à une lutte imminente contre ces traîtres Français.

Un bonhomme, qui lit la Sentinelle et en adopte l'opinion, écrit à son journal: "L'agitation en faveur du bilinguisme doit être anticipée. Il est temps que notre gouvernement cesse de coqueter avec ces traités. Il doit chasser au plus tôt du territoire britannique les quelque quarante mille méchants moines et nonnes qui élèvent la jeunesse canadienne-française dans des idées de rébellion contre l'Empire britannique. Il faut nous préparer à une lutte imminente contre ces traîtres Français.

Un bonhomme, qui lit la Sentinelle et en adopte l'opinion, écrit à son journal: "L'agitation en faveur du bilinguisme doit être anticipée. Il est temps que notre gouvernement cesse de coqueter avec ces traités. Il doit chasser au plus tôt du territoire britannique les quelque quarante mille méchants moines et nonnes qui élèvent la jeunesse canadienne-française dans des idées de rébellion contre l'Empire britannique. Il faut nous préparer à une lutte imminente contre ces traîtres Français.

L'IMMIGRÉ ET NOTRE A VENIR

M. Woodsworth, le conférencier qui vient de terminer à l'université McGill une série de cours hebdomadaires sur l'immigration canadienne et les problèmes qu'elle pose, énumérera, vendredi prochain, les différents facteurs qui peuvent travailler de concert à la canadienisation de l'immigré. Il n'a pu forcément que les définir en quelques mots.

Il y a d'abord les facteurs inorganiques, les plus puissants, ainsi, le milieu où vivent et où travaillent les immigrés, l'influence du patron qui les emploie, les amusements auxquels ils participent. Il importe donc que ces facteurs soient bien dirigés. Autrement, ils font de l'immigré un type médiocre de Canadien, et qui adopte plutôt des vices que des qualités. Les tribunaux de police et les bureaux municipaux d'hygiène peuvent avoir une influence bienfaisante sur l'immigré. Les élections auxquelles il prend part, s'il est naturalisé, contribuent souvent à lui donner une pierre d'attente de notre civilisation et de notre honnêteté, car il est de règle, dans les milieux électoraux d'origine étrangère, d'avoir recours à une corruption électorale. M. Woodsworth ne cite pas de cas, mais tous ceux qui sont un tant soit peu au courant des méthodes d'élections dans la Manitoba et la Saskatchewan savent que, les politiciens ne se font pas faute d'abuser de la crédulité de ces gens et de les bernier à fond. Les avant-dernières élections manitobaines ont fourni de multiples preuves. Les clubs politiques et les journaux publiés dans la langue de l'immigré seraient aussi des moyens de canadienisation excellents, si on savait en profiter dans l'avantage du pays, non pas au seul profit de tel ou tel parti, ce qui contribue aussi à donner une bien piètre idée de notre moralité publique à l'immigré récemment arrivé au Canada.

Un nombre de agents directs organisés, si l'on peut dire ainsi, il y a les systèmes d'instruction publique des différentes provinces. Les classes du soir dans les milieux d'immigrés, les classes libres, les

gré sa moustache blanche tombant en fer à cheval sur son menton énergique. Il tend la main à une dame à l'air très bon, très maternel.

Les femmes s'avancent vers madame Landry. — Madame, dit l'une d'elles, permettez-moi de vous offrir tout de suite l'hospitalité de ma maison. Vous n'y serez peut-être pas très bien, nous sommes nombreux et peu riches, mais nous ferons de notre mieux pour vous bien recevoir.

Madame Landry, qui sait les soucis de la ménagère, quand il arrive des étrangers de marque de répondre gentiment: — Vous êtes bien aimable, mais mon mari et moi nous descendrons à l'hôtel; nous ne pouvons vraiment accepter de vous causer tant d'embarras.

— Pardon, madame, finit-elle à s'y tenir. Je me suis, sans doute, mal exprimée tantôt. Le curé a dit que c'était mon droit de vous recevoir.

— Et pourquoi donc, le curé veut-il vous imposer cette corvée? — Voyez-vous, les autres ont fait approuver le français à leurs enfants, mais c'est peu; moi, j'ai épousé un Anglais, et je n'ai fait que de petits Canadiens de mes dix enfants. Alors le curé a dit que c'était à moi que revenait de droit, l'honneur de vous recevoir.

Madame Landry a accepté pour elle et pour son mari.

Jacques COEUR.

BLOC - NOTES

Les dépêches de ce matin disent que lord Derby est satisfait des résultats obtenus par sa campagne en faveur du recrutement de volontaires, en Grande-Bretagne, et que cela rend la conscription à peu près inutile, pour l'heure, dans le Royaume-Uni.

Mais si la guerre dure encore plusieurs mois, il va falloir remplir les cadres vidés par la mort, la mise hors de service et les maladies. Et la question se représentera, de trouver de nouveaux soldats.

Il paraît que si le prix des oeufs est élevé, au Canada, de ce temps-ci, il faut attribuer cela à une importation considérable qu'on en fait en Grande-Bretagne, alors que, normalement, le Canada lui-même doit en importer de vastes quantités, pour suffire à sa consommation domestique chaque année. Un communiqué officiel d'Ottawa dit que nos marchands ont exporté à peu près tout ce qu'il y avait en magasin, chez nous, de sorte que, tandis que les Anglais mangent des oeufs canadiens, nous devons, nous, importer des oeufs américains, que nos marchands paient meilleur marché que les Canadiens et qu'ils nous revendent à prix fort Business as usual.

Un bonhomme, qui lit la Sentinelle et en adopte l'opinion, écrit à son journal: "L'agitation en faveur du bilinguisme doit être anticipée. Il est temps que notre gouvernement cesse de coqueter avec ces traités. Il doit chasser au plus tôt du territoire britannique les quelque quarante mille méchants moines et nonnes qui élèvent la jeunesse canadienne-française dans des idées de rébellion contre l'Empire britannique. Il faut nous préparer à une lutte imminente contre ces traîtres Français.

Encore un échantillon de la tolérance que pêche l'ordre d'Orange au Canada. Nos gouvernements eussent mieux fait de refuser jadis à cet ordre l'existence légale qu'ils hésitent pendant des années à lui accorder, qu'ils lui cèdent enfin. Un ordre qui ne rêve et ne pense qu'à la proscription et au bannissement des minorités ne devrait pas exister dans un pays comme le nôtre, où se couloient tant de gens de toutes les races.

On lit parfois, de ce temps-ci, en tête d'une nouvelle, qu'elle a été transmise en retard par les câbles transatlantiques. Il ne faut pas tout le temps en attribuer la faute aux censeurs. Quatre des câbles transatlantiques sont de ce temps-ci hors d'état, rompus ou détériorés au point d'en être inutilisables. Cela se complique du fait que, de septembre à mars, chaque année, le temps sur l'Atlantique, est trop gros pour permettre aux navires chargés de réparer ces câbles d'accomplir cette tâche de manière expéditive. Ces quatre câbles sont endommagés dans la partie posée vers le milieu de l'Atlantique, sur un plateau de 50 milles qu'on passe aussi tous les autres, ce qui rend encore plus embarrassant leur répare. Car il se pourrait qu'un navire localisât mal le câble recherché et, se trompant, en brisât un qui est en parfait ordre. Ne maudissons donc pas trop le censeur, si les câblages nous retardent un peu à se rendre à destination.

G. P.

FEU L'ABBE P. E. DUPONT

Une dépêche de Biddford, Me, annonce la mort de M. l'abbé P.-E. Dupont, curé de la paroisse Saint-Joseph.

M. l'abbé Dupont était l'un des plus vives prêtres canadiens des Etats-Unis. Il avait 69 ans. Il a joué un rôle considérable dans la vie des Franco-Américains.

R. I. P.

LES ITALIENS EN ORIENT

Ainsi que nous l'avons montré samedi d'après les déclarations de M. Sonnino, ministre des affaires étrangères dans le cabinet de Rome, il semble que l'action italienne dans les Balkans — si les puissances de l'Entente décident de continuer la campagne pour la libération de la Serbie — doit se produire, au moins en partie, par l'Albanie. En effet, il ne peut être indifférent au gouvernement de Victor-Emmanuel que les Austro-Allemands s'installent le long des côtes monténégrines et étendent leur invasion au-delà de Scutari. On ne saurait tolérer non plus à la Consulta que les Bulgares débouchent sur l'Adriatique. L'existence de la Serbie est nécessaire à l'Italie. La Grande-Bulgarie battrait en brèche la politique de l'Adriatique, que l'armée et la marine italiennes sont en train de réaliser au prix de sanglants sacrifices. C'est l'Austro-Hongrie que l'Italie ira combattre en allant au secours des Serbes; c'est l'Adriatique qu'assureront à leur patrie les divisions de bersagliers, qui débarqueront à Santi-Quaranta, à Valona, à Saint-Jean-de-Medna ou à Durazzo.

Les routes de l'Albanie

De ces ports, des routes praticables, partiellement très bonnes d'ion, conduisent vers la plaine de Kossovo. La route partant de Santi-Quaranta est même excellente sur tout son parcours de 225 milles. La "Tribuna" fait remarquer qu'au long des routes que les Serbes et les troupes franco-anglaises n'auront pas chassés les Bulgares d'Ukub, et que le chemin de fer de Salonique ne sera pas rouvert, le sort de l'armée serbe dépendra de la facilité qu'elle aura de se servir de ces routes albanaises. C'est aussi par ces voies que peuvent venir le plus rapidement les renforts italiens qui permettront aux troupes du roi Pierre de reprendre l'offensive contre les envahisseurs austro-allemands. Il existe encore d'autres chemins susceptibles d'être promptement utilisés et qui sont autant d'ouvertures permettant à la Serbie de respirer.

D'autre part, dit le Temps, de Paris, Essad pachà apporterait au corps expéditionnaire l'aide de ses partisans et de son autorité, que la présence des Italiens consoliderait au point de paralyser la propagande austro-hongroise, bulgare et turque qui travaille le pays. Les Grecs, qui se sont installés dans l'Épire septentrionale depuis l'effondrement de la principauté du prince de Wied, n'auraient aucune raison de mettre des entraves au passage des Italiens par des régions dont seule leur attitude amicale pour la République Entente peut leur assurer la possession définitive. Tout conseille donc à l'Italie de faire un puissant effort dans les Balkans par la voie la plus commode, la plus courte et celle qui permet d'envisager les résultats les plus prompts tant en ce qui concerne l'aide aux Serbes que les intérêts spéciaux de l'Italie elle-même.

Dans un article rédigé avec compétence, cependant, le Corriere della Sera, sans contester l'utilité d'une expédition italienne en Albanie, en souligne les difficultés d'ordre pratique. Le journal milanais commence par définir le rôle que pourrait jouer utilement un corps expéditionnaire italien. Examinant ensuite la question du débarquement, il poursuit:

"La présence de forces navales austro-allemandes à Corfou est un grave obstacle, car une expédition de 50,000 hommes seulement exige une flotte de 100 transports environ. Si l'on choisit néanmoins comme point de débarquement l'embouchure de la Boyana, fleuve qui permet de remonter avec de petits bateaux jusqu'à Scutari d'Albanie, on s'aperçoit que les deux mouillages possibles — celui de San-Nicolo et celui de Medona — offrent de grands inconvénients: l'un à cause d'une barre formée par les alluvions de la Boyana, l'autre parce que sa rade n'abrite qu'une douzaine de petits bâtiments à la fois. Quant au port de Durazzo, il est, comme tout le monde le sait, extrêmement mauvais, et seuls de petits navires peuvent s'y tenir à l'ancre. Il est donc nécessaire d'aller débarquer dans l'excellente rade de Valona.

"En admettant que cette solution soit adoptée, il restera à résoudre la question d'une marche à travers l'Albanie. Il s'agit de franchir une série de plissements de terrains parallèles à la côte, de sorte que les troupes et leurs convois seraient sans cesse occupés à escalader les crêtes ou à descendre dans les vallées, avec tous les inconvénients militaires et autres que comporte un pareil genre de voyage.

"Pour aller d'abord de Valona à la vallée d'Elbassan, les communications ne sont pas trop difficiles, quoique la route (par endroit impraticable aux voitures) de Valona à Berat (134 kilomètres) soit facilement obstruée en hiver et qu'il soit plus prudent de lui préférer la route maritime à fortes pentes qui passe par Armeti (114 kilomètres). Mais une fois qu'on est arrivé à Elbassan, on n'y trouve qu'un petit nombre de routes multiétages: l'une s'élève jusqu'à 1,906 mètres d'altitude, pour redescendre sur Strouga, d'où un mauvais sentier de voiture conduit à Okhrida (84 kilomètres au total). Ce segment est impraticable en plusieurs points pendant la saison des pluies, entre octobre et mars. D'Okhrida, une bonne rou-

M. BOURASSA AU MONUMENT NATIONAL

La conférence de jeudi soir. — Le sujet traité. — Le programme musical. — Les billets.

Tout annonce que la conférence organisée pour JEUDI SOIR, au Monument National, sous les auspices des Amis du "Devoir", obtiendra le plus grand succès. Le sujet choisi par l'orateur se rattache aux plus vives préoccupations de l'heure présente, et l'étude de l'histoire se doublera ainsi de l'examen d'un problème de brûlante actualité.

— Quelles sont nos obligations militaires? De quelle façon Cartier, Macdonald et les Pères de la Confédération envisagèrent-ils ce problème? Quelle attitude prirent-ils à l'endroit du gouvernement britannique? Quelle attitude prirent les hommes d'Etat britanniques eux-mêmes? Voilà quelques-unes des questions que M. Bourassa étudiera pièces et textes officiels en main et dont l'examen évoquera forcément quelques-unes des pages les plus intéressantes de notre histoire sous le régime anglais. L'auteur a donné pour titre à sa conférence Cartier, Macdonald et nos obligations militaires.

Outre la conférence, il y aura un programme musical: musique par Mlle Saint-Amand et chant par M. le docteur Verschelden. La séance sera présidée par M. le docteur J.-B. Prince.

Les billets sont en vente, au prix de 25 et 50 sous, aux bureaux du Devoir, 43, rue Saint-Vincent, Tél. Main 7460; chez MM. J.-A. Payette, 1882 Ouest, rue Notre-Dame, Tél. Westmount, 1008; Ed. Archambault, 312 Est, Sainte-Catherine, Tél. Est 1842; Alfred Goyette, 124 Est, avenue Mont-Royal, Tél. Saint-Louis 44; Pharmacie J.-A. Désilets, 213, rue Bourbonnière, Tél. La Salle 532; Pharmacie Maisonneuve, 565, rue Ontario, angle La Salle, Tél. La Salle 1368.

Il y a un autre point de vue, à savoir que la Serbie et de couper les Allemands de Constanti-nople.

On peut donc s'attendre à une extension des opérations italiennes, si cette idée concorde avec les nouveaux plans que le Conseil militaire de l'Entente est à élaborer.

Uldéric TREMBLAY.

PAYS DE LIBERTE OU D'ESCLAVAGE?

QUE SERA LE CANADA DEMAIN? UNE COLONIE ALLEMANDE OU UN ILOT PERDU AU MILIEU DES NATIONS?

Nicolet, 13. — M. P. E. Blondin, secrétaire d'Etat, a parlé ici, dimanche après-midi, devant une nombreuse assemblée. Il a demandé à ses auditeurs d'aider de toutes leurs forces la cause des alliés.

Après s'être défendu de vouloir parler politique à une époque d'incertitude comme celle que nous traversons, quand nous ne savons pas ce que sera le Canada de demain; pays de liberté ou d'esclavage, colonie allemande ou îlot perdu au milieu des nations, M. Blondin s'écria: "La ruine est à nos portes et la guerre est chez nous, guerre sans le grondement des canons à notre frontière si l'on veut, mais guerre tout de même avec ses désastres sans nom et ses terribles conséquences. Nous pouvons être demain ce que sont aujourd'hui la Belgique, la France septentrionale, la Serbie et la Pologne. La guerre est la seule question du jour. L'heure la plus solennelle vient de sonner au cadran de l'histoire du monde.

La victoire des alliés serait encore plus désastreuse pour les Canadiens-français, que leur défaite, s'ils n'y ont pas aidé de toute la mesure de leurs forces, car ils laisseront un héritage de honte à leurs enfants.

Envisageant ensuite le côté économique de la guerre, l'orateur répéta les chiffres donnés la veille par M. Patenaude à Saint-Hyacinthe démontrant que nos exportations ont dépassé de beaucoup nos importations. Il y voit aussi une preuve de la prospérité du Canada en dépit de la guerre. L'or a allégué d'Europe et d'emprunteur qu'il était le Canada est devenu un grand prêteur. Les millions envoyés par le gouvernement ont été employés à maintenir le pays dans un état florissant.

M. Blondin cite en terminant les paroles de l'ancien ministre Briand, disant qu'il fallait continuer la guerre jusqu'à un désarmement complet de l'Allemagne, seul gage d'une paix solide et durable.

SESSION A QUEBEC LE 11 JANVIER

Québec, 13. — A une séance du cabinet provincial, tenue samedi, sous la présidence de sir Lomer Gouin, la convocation des chambres provinciales pour la décade des affaires a été fixée au 11 janvier. Le décret ministériel a été immédiatement signé par le lieutenant-gouverneur et rendu public. La décision du gouvernement n'a pas été sans causer une certaine surprise dans les milieux politiques puisqu'elle suit de quelques jours à peine la prorogation fixée pro forma au 10 janvier.

COURS DU R. P. LOISEAU

Le R. P. Loiseau après avoir prouvé l'existence de Dieu, dans ses premiers cours, abordera, ce soir, l'étude des attributs divins. Il s'occupera spécialement du problème de la prescience divine et de la liberté humaine. Vu l'importance du sujet et la nécessité d'une mise au point exacte tous sont priés de se rendre pour 8 heures 45 précises.

CHOSÉS MUNICIPALES

M. PRIMEAU LE SAUVEUR

SI SON SECRETAIRE ETAIT RES- TE SURINTENDANT DES ACHATS, DIT M. COTE, LE VOL DE LA PIERRE AURAIT ETE EVITE. — LE BUDGET. — M. LETOURNEAU.

M. le commissaire Côté ne qu'il ait, comme M. Lapointe, le leader, l'a prétendu, une armée d'employés à son service. En dehors de son secrétaire, M. Primeau, il n'y a pas un seul membre du personnel qui ne fut pas employé sous son précédent.

M. Côté admet qu'il a engagé un secrétaire, mais celui-ci devait être d'abord surintendant des achats. "S'il était resté en place, ajoute le commissaire, je crois bien pouvoir affirmer que les vols de pierre dont la ville a été victime, dans le quartier Mercier, n'auraient pas eu lieu."

M. LETOURNEAU COMMISSAIRE

Bien que rien ne semble indiquer que M. Giroux, le successeur de M. Hébert, soit tenu d'abandonner sa charge de commissaire d'école qui lui a été confiée par le conseil municipal lorsqu'il était conseiller municipal pour ne pas rester dans une position, sinon illégale, du moins équivoque, démissionnera dès cette semaine.

La démission paraît tellement certaine que déjà on parle de lui nommer pour successeur M. l'échevin Letourneau.

On parle aussi de M. l'échevin Saint-Pierre mais la majorité des suffrages semble acquise à l'échevin de Saint-Henri.

L'élément irlandais va aussi faire une forte pression pour tenter de reprendre le siège de M. Dan Galery et les amis de M. O'Connell pousseront celui-ci de l'avant.

LE BUDGET

A huis clos, suivant l'habitude contractée récemment par nos commissaires municipaux, M. le maire, MM. Côté, McDonald, Ainey et Giroux, ont de nouveau étudié le budget, samedi matin, sans que les indiscrets journalistes ne puissent les déranger. La discussion a été ajournée à vendredi.

Le retard est causé par le départ de M. Côté qui va assister à un congrès aux Etats-Unis et par le désir qu'a M. Giroux, le nouveau commissaire, d'étudier le budget avant de se prononcer.

M. L.-A. Lapointe à qui l'on disait que les commissaires étaient à préparer le budget numéro deux, a répondu qu'il "était fort possible qu'il y ait aussi un budget numéro trois."

L'ASSISTANCE PAR LE TRAVAIL

Le bureau de l'Assistance par le Travail pour les femmes se tient au secrétariat de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, chambre 14, du Monument national, 296, Boulevard Saint-Laurent.

Les heures de bureau sont : 10 hrs à midi, 2 hrs à 4 hrs p. m.

Vous serez certain d'avoir un complet et un pardessus bien faits et de qualité supérieure en allant chez L. C. de TONNANCOURT, Eng. marchand-tailleur, 41 Est, rue Notre-Dame.

UN BEAU DON DE LADY CARON

UNE BELLE PEINTURE EST DONNEE A MADAME TH-CHASSE CASGRAIN POUR LE CHAPITRE MADELAINE DE VERCHERES.

Lady Caron vient de faire don au Chapitre Madeleine de Verchères des Filles de l'Empire d'une magnifique peinture intitulée "La dernière messe de Paléstrina". Ce tableau sera un des plus beaux offerts à la vente qui aura lieu au Château Laurier, jeudi, le 16 décembre courant. Paléstrina, le grand compositeur du 16e siècle, est représenté au centre de la toile jouant l'une de ses messes les plus importantes devant un auditoire où le Pape, entouré de la plus haute société romaine au temps.

Parmi les dons les plus récents reçus au Chapitre Madeleine de Verchères, on compte un chèque de \$50 de la part de Monseigneur Gauthier, archevêque d'Ottawa, pour un lit à l'hôpital de la duchesse de Connaught, à Cliveden; 100 chandails de la part de M. L. G. de Tonnancourt, du Regent Knitting Mills, de Montréal, et \$250 d'un anonyme, de New-York.

PREMIERES HYPOTHEQUES

\$100 à \$200,000 6 p. c. à 8 p. c. Entièrement garanties par nous, intérêt trimestriel. Les demandes de renseignements d'un dehors de la ville sont l'objet d'une attention toute spéciale. Faites venir "Thrift", le magazine mensuel illustré, gratuitement.

MARCEL TRUST COMPANY

180 St-JACQUES 31e année. Actif, plus de \$4,000,000

MAISONNEUVE

EN FAVEUR DE L'ANNEXION

L'ASSOCIATION DES CITOYENS DE CETTE VILLE FAIT CIRCULER DES REQUETES ET ADOPTER DEUX RESOLUTIONS IMPORTANTES, HIER. — LE MAIRE MARTIN LA COMBATTRA.

L'Association des citoyens de Maisonneuve a tenu son assemblée ordinaire, hier après-midi, à la salle de l'Écluse, sous la présidence du docteur Lefebvre, et a décidé de recommander l'annexion de la ville et de la commission scolaire de Maisonneuve à la ville et à la commission scolaire de Montréal.

Le président fit part aux assistants de la tournée que prend l'affaire de la commission scolaire et de son emprunt; un citoyen de Maisonneuve, M. Hugh Desjardins, a pris un bref d'injonction contre la dite commission, afin qu'elle ne mette pas suite à sa demande d'emprunt de \$80,000.

Après plusieurs échanges d'opinions sur ces questions, il est résolu unanimement que la commission scolaire de Maisonneuve soit tenue d'attendre la décision de la commission scolaire de Montréal.

Dès que la question de l'emprunt est terminée, on en aborde d'autres moins importantes dans les circonstances: celle de l'annexion de la ville de Montréal, et en même temps, celle de l'annexion de la commission scolaire de Maisonneuve à la commission scolaire de Montréal.

L'Association des citoyens a adopté ensuite la résolution suivante, qui donne encore une force aux requêtes déjà en cours: "Proposé par M. L. P. Gates, secondé par M. Thomas Desbiens, que vu la situation financière dans laquelle se trouve la ville de Maisonneuve et la commission scolaire, il est désirable que l'Association des citoyens soit priée de s'aboucher avec les autorités municipales de Montréal et celles de la législature du Québec afin de discuter les préliminaires d'une annexion possible à Montréal de ces deux corps constitués."

Les personnes qui ont pris part à la discussion sont: M. le Dr Lefebvre, M. L. P. Gates, M. E. C. S. Père, M. O. Germain, M. W. Pitre, M. G. Ducharme et autres.

M. le maire de Montréal annonce qu'il combattra l'annexion de Maisonneuve, cette année, comme il l'a fait l'année dernière, et pour les mêmes raisons. "Outre Maisonneuve, une charge de sa dette, dit-il, et nous verrons. La commission scolaire de Montréal doit aussi, croit-on, combattre l'annexion de celle de Maisonneuve."

LA MATAPEDIA FOISONNE DE GROS GIBIERS

CE QUE DECLARENT DES CHASSEURS DE MONTREAL.

—Et que pensez-vous de la Matapédia pour la chasse au gros gibier? — "C'est le véritable paradis des chasseurs. C'était la première fois que je m'y rendais, et maintenant ce sera pour moi et mes amis l'endroit choisi pour y faire de la grande chasse."

C'est ainsi que parlait, l'autre jour, M. Ephrem Renaud, de retour de la chasse dans les environs de Causapsal, vallée de la Matapédia. MM. F. Ferland, J. A. Vallée, E. Chartrand, J. Paré, H. Renaud et E. L. Giroux, photographe, tous amateurs de chasse et de pêche, accompagnent M. Renaud. Ils ont ramené de nombreux trophées magnifiques, qu'ils sont heureux d'exhiber à leurs amis.

Nos nemrods ont souvent fait le coup de feu dans divers territoires de la province; mais cette année, attirés par les éloges que l'on faisait de la belle vallée de la Matapédia, pour la chasse de l'orignal, du caribou et du chevreuil, ils s'y sont rendus. Guidés par l'excellent chasseur Avila Lalonde de Causapsal, à quelques milles de là, ils eurent le plaisir de rencontrer les troupeaux de caribous, de chevreuils et d'orignaux.

"Nous n'en avons jamais vu autant, ont-ils déclaré, mais le manque de temps ne nous permit pas d'obtenir le résultat désiré. Les premiers jours, il tomba trois pieds de neige; malgré cela nous vîmes six femelles, sur lesquelles personne ne tira. L'une d'elles, dérangée dans son sommeil par M. J. A. Vallée, s'enfuit vers M. E. Chartrand, qui, en l'apercevant, abassa son arme et s'écria: "Quel bel animal!"

Les originaux sont aussi attirés en grand nombre dans la vallée de la Matapédia par certaines sources où ils s'abreuvent et qui ont une propriété spéciale. Il est beau de voir ces superbes animaux, pesant près de mille livres, fuir le chasseur ou foncer sur lui, dès que l'on fuit en inutile. C'est un moment d'émotion pour le chasseur, si bien qu'il rapidement et si confortablement, ont-ils déclaré.

Le parti n'a pas voulu tuer de femelles. M. Renaud nous disait qu'il a choisi la Matapédia comme paradis de chasse; nos nemrods vont se faire construire un camp des mieux aménagés, non loin de Causapsal. L. parti ne tarit pas d'éloges sur le confort que l'on trouve sur le chemin de fer de l'Intercolonial. "Il est agréable de voyager si loin, si bien qu'il rapidement et si confortablement", ont-ils déclaré.

Les premiers jours, il tomba trois pieds de neige; malgré cela nous vîmes six femelles, sur lesquelles personne ne tira. L'une d'elles, dérangée dans son sommeil par M. J. A. Vallée, s'enfuit vers M. E. Chartrand, qui, en l'apercevant, abassa son arme et s'écria: "Quel bel animal!"

Les originaux sont aussi attirés en grand nombre dans la vallée de la Matapédia par certaines sources où ils s'abreuvent et qui ont une propriété spéciale. Il est beau de voir ces superbes animaux, pesant près de mille livres, fuir le chasseur ou foncer sur lui, dès que l'on fuit en inutile. C'est un moment d'émotion pour le chasseur, si bien qu'il rapidement et si confortablement, ont-ils déclaré.

Le parti n'a pas voulu tuer de femelles. M. Renaud nous disait qu'il a choisi la Matapédia comme paradis de chasse; nos nemrods vont se faire construire un camp des mieux aménagés, non loin de Causapsal. L. parti ne tarit pas d'éloges sur le confort que l'on trouve sur le chemin de fer de l'Intercolonial. "Il est agréable de voyager si loin, si bien qu'il rapidement et si confortablement", ont-ils déclaré.

Les premiers jours, il tomba trois pieds de neige; malgré cela nous vîmes six femelles, sur lesquelles personne ne tira. L'une d'elles, dérangée dans son sommeil par M. J. A. Vallée, s'enfuit vers M. E. Chartrand, qui, en l'apercevant, abassa son arme et s'écria: "Quel bel animal!"

Les originaux sont aussi attirés en grand nombre dans la vallée de la Matapédia par certaines sources où ils s'abreuvent et qui ont une propriété spéciale. Il est beau de voir ces superbes animaux, pesant près de mille livres, fuir le chasseur ou foncer sur lui, dès que l'on fuit en inutile. C'est un moment d'émotion pour le chasseur, si bien qu'il rapidement et si confortablement, ont-ils déclaré.

Le parti n'a pas voulu tuer de femelles. M. Renaud nous disait qu'il a choisi la Matapédia comme paradis de chasse; nos nemrods vont se faire construire un camp des mieux aménagés, non loin de Causapsal. L. parti ne tarit pas d'éloges sur le confort que l'on trouve sur le chemin de fer de l'Intercolonial. "Il est agréable de voyager si loin, si bien qu'il rapidement et si confortablement", ont-ils déclaré.

Les premiers jours, il tomba trois pieds de neige; malgré cela nous vîmes six femelles, sur lesquelles personne ne tira. L'une d'elles, dérangée dans son sommeil par M. J. A. Vallée, s'enfuit vers M. E. Chartrand, qui, en l'apercevant, abassa son arme et s'écria: "Quel bel animal!"

Les originaux sont aussi attirés en grand nombre dans la vallée de la Matapédia par certaines sources où ils s'abreuvent et qui ont une propriété spéciale. Il est beau de voir ces superbes animaux, pesant près de mille livres, fuir le chasseur ou foncer sur lui, dès que l'on fuit en inutile. C'est un moment d'émotion pour le chasseur, si bien qu'il rapidement et si confortablement, ont-ils déclaré.

Le parti n'a pas voulu tuer de femelles. M. Renaud nous disait qu'il a choisi la Matapédia comme paradis de chasse; nos nemrods vont se faire construire un camp des mieux aménagés, non loin de Causapsal. L. parti ne tarit pas d'éloges sur le confort que l'on trouve sur le chemin de fer de l'Intercolonial. "Il est agréable de voyager si loin, si bien qu'il rapidement et si confortablement", ont-ils déclaré.

TRIBUNAUX CIVILS

PROMESSE DE VENTE

UNE SIMPLE OFFRE VERBALE ACCOMPAGNEE D'UNE SIMPLE ENTENTE ECRITE QUANT AU PRIX NE PEUT EQUIVALOIR A UNE VENTE, DECIDE LA COUR DE REVISION.

La Cour de révision, composée des juges Archibald, Greenshield et Mercier, a rendu des jugements dans une douzaine de causes, samedi matin. Sauf dans deux cas, les décisions du tribunal de première instance ont été confirmées intégralement. Dans l'une des deux exceptions, dans la cause de Provost contre Phaneuf, le premier jugement n'a été que modifié. Le défendeur avait été condamné à payer une pension au demandeur. Cette pension a été réduite à \$2.50 par semaine.

Dans le deuxième cas, la cause de Clendinning contre Cox, le jugement de la Cour supérieure a été renversé par la majorité en révision, formée des juges Archibald et Greenshield. Le jugement de première instance, prononcé par le juge Panneton, déclarait que John Cox, le défendeur, ne pouvait être obligé de passer au demandeur, M. H. M. Clendinning, les titres sur une certaine propriété, située avenue Bagot à Saint-Laurent, en vertu d'une option accordée le 30 mai 1911.

Cette option était pour \$500, payable lors de la signature de l'acte de vente; l'option était valide pour un an à \$500 et pour une autre année à \$600. Le demandeur reçut cette offre le 30 mai 1911 et le lendemain le défendeur l'accepta qu'il retirait son option. Deux ans plus tard, en mars 1913, le demandeur intentait une poursuite en Cour supérieure, réclamant les titres sur la propriété en question. Le juge Panneton rendit un premier jugement en sa faveur.

Le principal point soulevé en Cour de révision était de savoir si on pouvait regarder une promesse de vente telle que celle dont il est question dans cette cause, comme liant la partie qui possède la propriété, autant qu'une vente même. Les juges Archibald et Greenshield sont d'opinion qu'on ne peut faire une telle interprétation.

On ne peut dire, fit remarquer le juge Greenshield, qu'une simple promesse de vente verbale, accompagnée d'une simple entente écrite quant au prix, équivaut à une vente. Je n'ai aucune hésitation, dit-il, à renverser le jugement de la Cour supérieure et à renvoyer la poursuite.

Le juge Archibald dit: Nous avons l'habitude de considérer que lorsque une offre est acceptée elle devient une promesse de vente mais une vente véritable et complète. Ceci n'est pas en conformité avec le Code. Le Code Napoléon dit bien qu'une promesse de vente — et dans cette cause ça n'est pas une promesse de vente mais une offre de vente dont il est question, — équivaut à une vente lorsqu'il y a consentement réciproque, mais notre code dit: Une simple promesse de vente n'équivaut pas à une vente.

Une promesse de vente, dit le juge, est une promesse entre deux parties de vendre et d'acheter à une date future; mais la vente n'est pas complète et c'est ce que signifie l'article du code: une promesse de vente n'équivaut pas à une vente.

La Cour de révision est d'opinion que le retrait par le défendeur d'une offre de vente avant son acceptation est valide et empêche les effets de l'acceptation.

Le jugement de première instance est renversé et la poursuite est renvoyée. Le juge Mercier s'est déclaré dissident, appuyant la décision du juge Panneton.

PRIORITE DE RECLAMATION D'après un jugement de la Cour supérieure, confirmé samedi par la Cour de révision, une personne qui a une réclamation de priorité, qui passe même avant la réclamation d'un propriétaire pour du loyer sur les meubles d'une maison, doit, afin de maintenir la validité de sa réclamation au cas où la maison changerait de mains, avertir le nouveau propriétaire de l'existence de sa réclamation.

La cause en révision était celle de la Commission du havre contre Mme V. Mathurin et vir., et C. W. Lindsay, opposant, et la Commission du havre. Le juge Mercier a déclaré dissident, appuyant la décision du juge Panneton.

La maison Lindsay alléguait qu'elle était propriétaire d'un picot saisi dans une maison louée à Mme V. Mathurin par la Commission du havre. La maison Lindsay avait averti les propriétaires précédents, Stephen et Harvey, de sa réclamation de priorité, mais elle avait négligé de renouveler cet avertissement lorsque la propriété fut vendue à la commission, croyant que cette dernière avait déjà été informée de la réclamation de priorité qui existait sur le piano.

Le jugement de première instance a été confirmé. AUTRES JUGEMENTS La Cour de révision a aussi rendu jugement dans toutes les causes suivantes: tous les jugements de première instance ont été confirmés: Lacroix vs Benoit. Fidei commissaires des Ecoles protestantes vs Duncan. Dipietro vs Deslauriers. Jenkez vs Beauvais, M. le juge Demers dissident. Charlebois vs Emard. Lapointe vs The Original Salvados Co., Ltd. Groves vs Cadieux. Martin vs Bourdis; M. le juge Charbonneau, dissident sur un point. Mouton vs Martin; M. le juge Charbonneau, dissident sur un point. Provost et al. v. Berliet. Bonneville vs Salvas. Lacroix vs Benoit et Hébert, opposant.

FAITS-MONTREAL

EXPLOSION DE GAZOLINE

CINQ CENTS BARILS D'ESSENCE ECLATENT SAMEDI SOIR DANS UN INCENDIE AUX ETABLISSEMENTS DE LA COMPAGNIE BOSTON BLACKING, A LA COTE S.-PAUL.

Dans la nuit de samedi, un violent incendie a détruit les établissements de la compagnie Boston Blacking, au No 23 rue Cabot, Côte S.-Paul. Le feu prit naissance dans un des édifices en bois employé à la dissolution du caoutchouc; plus de 500 barils de gazoline et de naphthal se trouvaient dans l'usine, quand une explosion se produisit. Les flammes se répandirent immédiatement dans tous les autres édifices contigus.

Le gérant se trouvait près de l'entrée de l'explosion et échappa à la mort par miracle; il fut brûlé à la figure et par tout le corps, et transporté à l'hôpital Général.

La première alarme a été donnée par des passants et bientôt une seconde appela sur les lieux toute la division ouest de la brigade, sous la direction du chef Carson. Les pompiers eurent fort à faire pour empêcher les flammes de se propager; des colonnes de feu s'élevaient à 150 pieds dans les airs, menaçant les édifices adjacents. Après une couple d'heures d'un travail ardu, le feu fut maîtrisé. Les dommages s'élevèrent, outre la perte des marchandises, à plus de \$5,000.

BRAS AMPUTE. Durant la manœuvre d'une grue aux usines Angus, samedi soir, Moïse Debienville, 53 ans, No 55, 3ème Avenue, Rosemont, s'est fait prendre le bras droit dans les roues d'un engrenage et a reçu de sérieuses blessures. Il a fallu lui faire l'amputation du bras à la hauteur de l'épaule. Il est dans un état critique.

BAIN TROP CHAUD. Tombant dans un bain rempli d'eau bouillante, samedi soir, Samuel Smith, âgé de 21 ans, demeurant à Blue Bonnets, 3ème Avenue, s'est brûlé la poitrine et une partie de la figure. Son état inspire des craintes.

HORS DE COMBAT. Ottawa, 13. — La liste des hors de combat publiée hier soir au ministère de la Milice contient les noms suivants: 13ème bataillon. — Tué au feu, le 22 avril: Le capitaine Lionel Ward Whitehead, 99 Crescent, Montréal (déjà rapporté comme blessé, disparu). 14ème bataillon. — Blessé: Wm. H. Moffat, 2311 Ontario Est, Montréal. 15ème bataillon. — Blessé: Eugène Bélanger (autrefois du 37e), 1600 Saint-Hubert, Montréal.

MORT SUBITE. Un serrefrein de la Compagnie des Tramways de Montréal, Moïse Quessel, âgé de 53 ans, a été trouvé mort dans son lit, hier midi, à sa maison de pension, No 97, rue Iverville. Le défunt se sentait indisposé ces jours derniers, et l'on croit qu'il a succombé à une syncope.

JAMBE FRACTUREE. Tombant d'une voiture à l'angle des rues Amherst et Lagacochetière, le jeune Joseph Martineau, âgé de 8 ans, et dont les parents demeurent sur l'avenue Hôtel-de-Ville, a roulé sous une des roues de la voiture et s'est fracturé la jambe droite.

INCENDIE RUE ONTARIO. Un incendie s'est déclaré hier soir au restaurant tenu par James Xenos, 531, rue Ontario Est. Quand les pompiers arrivèrent, vers 7 heures, les flammes dévoraient le hangar situé derrière la boutique et se communiquaient à une boutique de cordonnier et à un atelier de tailleur moyens. Les dégâts s'élevaient à un millier de dollars. On croit que l'incendie est dû à des cendres chaudes déposées dans un réceptacle de bois.

HUISSIER INCULPE. M. Wilfrid Daoust, agent comptable et huissier, rue Notre-Dame, a été arrêté samedi sous l'inculpation d'escroquerie. Il comparut devant le juge Saint-Cyr et protesta de son innocence. L'enquête a été fixée à vendredi prochain.

M. Daoust a été arrêté, dit-on, pour faire pression sur le fonctionnement de la loi Lacombe. Il paraît que les sommes déposées en Cour de circuit par les débiteurs qui versent le cinquième de leur salaire, chaque semaine, ne parviennent pas toujours aux créanciers; que des cheques n'ont pas été délivrés à leurs destinataires et ont été payés sur des signatures contrefaites. L'une de ces signatures est celle de M. Alban Germain dont les bons offices ont été retenus par la poursuite.

CHUTE DE 30 PIEDS. Patrick et Ernest Tremblay, âgés respectivement de 21 et 22 ans, domiciliés au No 239, rue Stadacona, Hochelaga, sont tombés de la hauteur de 30 pieds dans une chute à charbon, aux cours Glen, du Pacifique Canadien. Leurs compagnons de travail se portèrent à leur secours et après une heure de travail, les deux malheureux ont pu être retirés de leur dangereuse position et transportés à l'hôpital. Patrick Tremblay s'est fracturé l'épaule droite, et son frère, Ernest, souffre de contusions générales.

MACHOIRE BRISÉE En mettant en marche le moteur d'un camion automobile, à l'entrée Est du tunnel du Canadien Nord, Oswald Chadwick, 35 ans, demeurant 68A rue de Beaugou, a eu la mâchoire brisée, hier soir, par un retour de manivelle. Il a été conduit à l'hôpital Victoria.

COLLISION DE TRAMWAYS Deux tramways sont venus en collision samedi soir, à l'angle des

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS Casler postal 356. — Adresse télégraphique, "Sahac, Montréal". Tél. Main 1256-1251. Codes: 1 Liebers, West On. C. H. CAHAN, C. R. AVOCAT ET PROCUREUR Edifice Transportation — Rue Saint-Jacques

LAMOTHE, GADBOIS et NANTEL, avocats, Edifice Banque de Québec, 11 place d'Armes, Montréal. Téléphone Main 3215. J. C. Lamotte LL. D., C.R., Emilien Gadbois, L.L.L., J. Maréchal Nantel, B.C.L.

MORGAN et LAVERY AVOCATS — PROCUREURS Suite 626, Edifice Transportation, 129 S.-Jacques. Tél. Bell Main 2676. Cable, Eadmor. E. A. D. Morgan, Saluste Lavery, B.C.L. M. Lavery a son bureau du soir: 1 St-Thomas, Longueuil.

ROMUALD ROY AVOCAT 83, Craig Ouest. — Chambre 525. Tél. Main 966. MONTREAL. Tél. Main 3364. S.-Louis 4207.

HERVE ROCH, B. A., L. L. L. AVOCAT Société légale, 61, rue S.-Gabriel, Baril et Roch, Montréal. Main 228-229. Rockland 931

CAMILLE TESSIER AVOCAT du bureau légal PATENAUE, TESSIER et MONETTE 7 Place d'Armes — MONTREAL. Domicile: Est: 2. ANATOLE VANIER, B. A. LL. B. AVOCAT

Résidence: 110 Jeanne-Mance. Tél. Est 497. ANATOLE VANIER, B. A. LL. L. AVOCAT 87, rue Saint-Jacques. — Bureau 76. Tél. Main 2432.

NOTAIRES BELANGER et BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques, Main 1859. Résidence, 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances. TEL. ST-LOUIS 504.

A.-H. Barrette NOTAIRE 70 rue Rachel Est, Montréal. RESIDENCE, MONTREAL-EST. Tél. Pointe-aux-Trembles 29. J.-EMERY CODERRE NOTAIRE Etude, 90 rue Saint-Jacques. EDIFICE VERSAILLES. Tél. Main 1923.

rues Vinet et Notre-Dame ouest. Ils se suivaient à courte distance quand le premier s'arrêta brusquement, le second ne put en faire autant et le choc se produisit. James Schoppet, 21 ans, demeurant 182 rue Cadieux, et Napoléon Dubé, 140 rue Decourcelles, qui étaient debout sur la plateforme arrière du second tramway, furent jetés à terre et fortement contusionnés. On les conduisit à l'hôpital Notre-Dame; après les premiers soins, Dubé put retourner chez lui, mais Schoppet, qui avait donné de la tête contre la boîte de perception, fut gardé dans l'établissement. Il n'y eut pas d'autre accident de personnes, mais quantité de vitres sont brisées dans les deux voitures.

RIXE RUE SAINT-URBAIN. La police avait l'attention attirée hier par le bruit d'une rixe au No 47, rue Saint-Urbain. Un Polonais connu sous le nom de Billy Smith fut trouvé dans la maison, la figure couverte du sang qui coulait d'une plaie de la tempe gauche. Il prétendit avoir été attaqué par un coup de poing que l'avait frappé d'un coup de poing. Cependant les agents de police ne firent pas la remarque que la contusion avait bien été due pour avoir été frappé par un couteau. Le blessé fut envoyé à l'hôpital Général, et comme il ne paraissait pas autrement soucieux de retrouver son agresseur, il est probable que l'affaire en restera là.

PERSONNEL M. J. E. McComber, de la maison McComber & Cummings, est actuellement en voyage d'affaires à New-York, où il s'est rendu pour des achats de fourrages et pour étudier sur place les nouvelles créations de la mode. (r.)

INCENDIE A LACHINE Dimanche matin, un incendie, d'une origine inconnue, éclata dans les cours à bois de Pietro Carmonni troisième avenue, Lachine, causant des dommages pour au delà de \$3,000. Les flammes se propagèrent rapidement parmi les piles de planches et les hangars à charbon à tel point que la maison de Carmonni elle-même fut sérieusement menacée. La brigade de Lachine concentra ses efforts de ce côté et sauva la maison d'une destruction complète. Les cours à bois ne sont plus qu'un amas de cendres.

QU'EST-CE QUE LE "HEROS"? C'est le résultat d'une fermentation scientifique qui, en modifiant la nature de la nicotine, enlève le goût de vert et l'odeur âcre du tabac canadien, et lui laisse un arôme doux et délicat. Impossible de faire meilleur avec le produit de notre sol. Envoyez un mandat-poste de 75 sous et vous recevrez 1 livre de "HEROS". La St. Jacques Tobacco Packing Co., Ltd., 8-Jacques, Cobinc Montréal, Qué.

DOCTEURS EST 6734 Docteur A. DESJARDINS Ancien Moniteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Aladi: des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE, 523, Saint-Denis, (En face du carr Saint-Louis).

DENTISTES Dr NAP. DESJARDINS CHIRURGIEN-DENTISTE Autrefois de S.-Henri BUREAU 1111, RUE SAINT-DENIS Près Marie-Anne. Tél. S.-Louis 3943.

Dr HONORE THIBAUT L. D. S., D. D. S. CHIRURGIEN - DENTISTE BUREAU: 321a RUE RACHEL (Près Saint-Denis) TEL. ST-LOUIS 6093

INGENIEURS CIVILS HURTUBISE et HURTUBISE INGENIEURS CIVILS ARPENTIERS-GEOMETRES EDIFICE BANQUE NATIONALE 99 rue Saint-Jacques. TELEPHONES: Bureau: Main 7516. Résidence: St-Louis 2148

JOS. MEUNIER et FABUS RUEL INGENIEURS CIVILS ET ARPENTIERS GEOMETRES Travaux municipaux, Aqueduc, Egouts, Exerices, Berrages. No 17 COTE PLACE D'ARMES. Tél. Main 3066.

SURVEYER et FRIGON INGENIEURS-CONSEILS Expertises, Levés de Plans, Estimations et Projets. Rapports Techniques et Financiers. ADRESSE: 66 BEAVER HALL HILL. Téléphone Uptown 1368. MONTREAL

VINCENT et GIROUARD Ingénieurs, Arpentiers, Architectes 15, RUE SAINT-JACQUES. TEL. MAIN 1168 HONORE GIROUARD, 481 Saint-Hubert, Montréal 74, Est 373

J. ARTHUR VINCENT, Longueuil Ex-chef du service des lignes et réseaux de Montréal.

Vous lisez le NATIONALISTE? Vous savez alors ce qui se passe dans la politique canadienne.

J. A. HURTEAU & CIE LIMITEE 316 Est, Sainte-Catherine

Pianos New-Scale-Williams et Phonographes Pate La Cie, complètement réorganisée vous offre à des prix avantageux et à des conditions de paiement faciles ses phonographes et ses pianos. Notre choix est vaste et splendide.

DOMINION COAL COMPANY Charbon bitumineux, à vapeur et à gaz BUREAU GENERAL des VENTES 112 rue Saint-Jacques, Montréal

Cité de Maisonneuve AVIS PUBLIC AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, Secrétaire-Trésorier de la Cité de Maisonneuve, que le rôle de perception des taxes foncières, tant municipales que scolaires, pour l'année commençant le premier mai 1915, et se terminant le trente avril 1916, a été complété et qu'il est déposé à mon bureau, à l'hôtel de ville de Maisonneuve.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de quelque taxe sont par les présentes sommées d'en payer le montant au soussigné, à son dit bureau, dans les vingt jours de cette date, sans autre avis. Un escompte de cinq pour cent sur le montant des taxes municipales sera accordé à toute personne qui en effectuera le paiement dans les quinze jours de cette date. Donné à Maisonneuve, ce deuxième jour de décembre mil neuf cent quinze. (Signé) JOS. HINTON, Sec. Trés. de la Cité de Maisonneuve.

AVIS PUBLIC La Grande-Bretagne et l'Europe, qui ferme d'ordinaire le mardi soir, fermera lundi, le 13 courant, à 6 heures du soir: un jour plus tôt qu'à l'ordinaire.

ANTIKOR LAURENCE CURE RADICALE DES CORS SURE, EFFICACE, SANS DOULEUR EN VENTE PARTOUT 25¢ FRANCS PAR LA POSTE A. J. LAURENCE, MONTREAL.

AVIS POSTAL Le prochain courrier pour la Grande-Bretagne et l'Europe, qui ferme d'ordinaire le mardi soir, fermera lundi, le 13 courant, à 6 heures du soir: un jour plus tôt qu'à l'ordinaire.

PETITES ANNONCES

À LOUER LOGEMENT A LOUER 222 JEANNE-MANCE, superbe plain-pied, partiellement meublé, commodités modernes, localité avantageuse, possession immédiate, loyer très réduit. Anatole Vanier, avocat, 97 Saint-Jacques. Téléphone Main 213.

AUTOMOBILES A LOUER Au Garage Laurier, Limitée 375 Est, rue Ontario, entre S.-Hubert et S.-Denis, plusieurs Autos de tourisme ainsi que Limousines. Téléphone Est 2480.

ETATS-UNIS
RELATIONS EN DANGER

SI REPARATION N'EST PAS ACCORDEE A WASHINGTON, PAR VIENNE, POUR LA DESTRUCTION DE L'ANCONA, LES RELATIONS DIPLOMATIQUES ENTRE LES DEUX PAYS COURRONT UN GRAND RISQUE D'ETRE ROMPUES.

Washington, 13.—Le texte de la note américaine à l'Autriche-Hongrie, touchant la destruction du vapeur italien "Ancona", rendu public hier soir, montre que les Etats-Unis ont formellement demandé un prompt désaveu de l'acte "illégal et insoutenable"; la punition du commandant du sous-marin et réparation par le paiement d'une indemnité pour le meurtre de citoyens américains inoffensifs.

Ces demandes font suite à une déclaration qui informe l'Autriche-Hongrie que les "bonnes relations des deux pays doivent reposer sur un respect commun de la loi et de l'humanité". La note regarde le bombardement et le torpillage du paquebot commercial inhumains, barbares et un "massacre délibéré" d'hommes, de femmes et d'enfants sans défense.

Dans les cercles officiels et diplomatiques, on regarde la note comme étant la déclaration la plus vigoureuse qui vienne des Etats-Unis depuis le commencement de la guerre européenne. On ne tente pas de cacher le fait que, à moins que les demandes des Etats-Unis ne soient promptement accordées, les relations diplomatiques entre les deux pays courent un grand danger d'être rompues.

La note rappelle que, selon les rapports obtenus d'Américains et d'autres survivants de l'"Ancona", le 7 novembre, un sous-marin battant pavillon autrichien a tiré un boulet sur le vapeur, et plusieurs autres avant que les passagers eussent mis pied dans les embarcations, et finalement l'a torpillé et coulé, au moment où il avait encore plusieurs personnes à bord.

L'Autriche, grâce à la correspondance échangée entre l'Allemagne et les Etats-Unis, savait à quoi s'en tenir cependant sur ce que pense Washington au sujet des navires de commerce et savait que l'Allemagne a obtenu aux commandes des Américains à cet égard.

Voici l'un des passages les plus saillants de la note: "Le gouvernement des Etats-Unis considère que le commandant du sous-marin autrichien a violé les principes de la loi internationale et de l'humanité en bombardant et en torpillant l'"Ancona", avant que les personnes à bord n'eussent été déposées en lieu sûr ou n'eussent eu le temps d'abandonner le vaisseau. La conduite du commandant du vaisseau ne peut être regardée que comme un massacre délibéré de non-combattants sans défense, parce que, au moment où il fut attaqué et torpillé, le navire, semble-t-il, n'opposait aucune résistance, ou ne cherchait pas à fuir, et il n'y a pas d'autre mobile suffisant pour excuser une pareille attaque, pas même la possibilité d'être secouru.

"Le gouvernement des Etats-Unis s'attend à ce que le gouvernement austro-hongrois se rendant compte de la gravité de l'incident, acquiesce promptement à sa demande, et il fait reposer ce espoir sur l'idée que le gouvernement austro-hongrois ne sanctionnera pas ou ne défendra pas un acte, que l'univers condamne comme inhumain et barbare, un acte que toutes les nations civilisées abhorrent et qui a causé la mort de citoyens américains inoffensifs."

(Signé) "LANSING."

NOS SOLDATS

ACTIVITE DE L'ARTILLERIE

LES CANADIENS BOMBARDENT AVEC SUCCES LE FRONT DE L'ENNEMI ET SES TRANCHEES DE COMMUNICATION.

Ottawa, 13 — Le major général sir Sam Hughes a reçu un communiqué du représentant canadien en France, en date d'hier soir, disant que, au cours de la semaine du 3 au 10 décembre, il n'y a pas eu de changement matériel dans la situation générale sur le front canadien.

Dans l'après-midi du 7 décembre l'ennemi a bombardé quelques tranchées et quelques positions avec des explosifs aériens, causant bien peu de dommages. Comme représailles, notre artillerie a lourdement bombardé le front de l'ennemi et ses tranchées de communications. L'artillerie de l'ennemi a été moins agressive qu'au cours des semaines précédentes. Notre artillerie a maintenu la supériorité de son feu sur l'ennemi pendant toute cette période.

Le 5 décembre une mine a fait sauter une galerie allemande. Dans la nuit du 8 décembre, on découvrit un parti de bombardiers allemands s'approchant de nos tranchées. On fit promptement feu et l'ennemi fut dispersé.

Dans la nuit du 3 décembre, une petite patrouille, commandée par les lieutenants H. Burt et A. V. Evans, du 2ème bataillon des Carabiniers montés canadiens, fit la découverte d'un petit ouvrage construit devant la ligne de l'ennemi, la nuit précédente; elle lança des bombes dessus et revint sans subir de pertes.

NOUVEAU COMMANDANT DU 22ème

Ottawa, 13 — Le major Trambly, commandant en second du 22e, prendra le commandement de ce régiment durant l'absence du lieutenant-colonel Gand, qui a obtenu un congé de convalescence.

IMMENSE
JOUETS ASSORTIMENT

Fantaisies pour messieurs



Les Grands Magasins Goodwin ne sont pas assez connus des messieurs. Et les dames ne savent pas assez quelles belles choses, quels jolis articles sont en nos stocks pour répondre à des prix raisonnables aux désirs de nos clientes.

Les temps sont passés où la marchandise était quelconque; l'influence d'une gérance ne se fait pas sentir du jour au lendemain.

Plus nous avançons, plus les articles sont choisis dans des qualités meilleures et plus attrayantes, même au prix d'une réduction notable dans les bénéfices qu'ils rapportent.

Vendre beaucoup, à petit profit telle est la règle qui nous conduit à voir de fort belles choses à des prix peut-être introuvables ailleurs.

Vous trouverez également à ce rayon des: Pardessus genre Ulster pour hommes, tous genres et étoffes à des prix variant de 12.50 à 25.00

Pardessus Reifers, pour garçons, doublure à carreaux. Mardi seulement, chacun 4.50

Complets de haute classe pour garçons, genre Norfolk. Mardi, chacun 5.95

Collette bouffante supplémentaire 1.50

—Au rez-de-chaussée.

Pour une amie chère

Que pourriez-vous donner de plus enviable qu'une boîte de 1, 2 ou 3 paires de Bas de soie

Nous les avons en noir, blanc, rose, azur, hélio, nil, violet, hague, vert, russe, pensée, gris argent, argent, suède, orange, brûlée et or.

Où pourriez-vous trouver un choix pareil à Montréal?

Talons et bouts de pied en filotelle et le haut est plus épais en raison des jarretelles.

Et vous trouverez aux Grands Magasins Goodwin l'absolu dernier cri des bas comme vous ne les trouverez que dans les magasins les plus riches de New-York.

Ce sont des bas garnis de fourrure, dans les nuances ciel, rose, or, nil, blanc, etc.

C'est la nouveauté la plus riche de cet hiver, au prix, la paire, de 3.50

—Au rez-de-chaussée.

AUX GRANDS MAGASINS GOODWIN

Hôpital Sainte-Justine

Demain, mardi, aura lieu l'ouverture de l'exposition des scènes de poupées de l'hôpital S.-Justine, aux Grands Magasins Goodwin

Cette exposition est faite pour venir en aide à l'oeuvre des enfants pauvres et malades qui trouvent à l'Hôpital S.-Justine les soins les plus diligents et les plus expérimentés qu'il soit possible de se procurer dans la lutte contre la maladie.

Un droit d'entrée de 10 centimes sera perçu à la porte de l'exposition au profit dudit hôpital.

Et si dans leur désir de prouver à leur clientèle canadienne-française que, leur magasin n'est pas indifférent à leurs oeuvres de charité, les Grands Magasins Goodwin ont été très heureux d'accueillir les scènes ravissantes, sorties des doigts de fées de nos charitables compatriotes, ils espèrent toutefois que l'exposition sera l'objet de nombreuses visites, afin que de nombreuses pièces de 10 sous soient à la disposition des petits enfants pauvres et malades confiés aux bons soins de l'Hôpital S.-Justine.



Noël! Noël!! Noël!!!

Tout respire les fêtes de Noël et du Nouvel An aux Grands Magasins Goodwin.

Les occasions pour cadeaux sont par myriades et tout ce qui peut contribuer à donner aux fêtes de la fin de l'année et au nouvel an, ce cachet d'allégresse qui leur convient, venez le voir et vous en réjouir aux Grands Magasins Goodwin, il est certain que vous ne serez pas déçus.

Goodwin's LIMITED

FRANCE ET BELGIQUE

RAID DES ANGLAIS

SEIZE AVIATEURS ANGLAIS BOMBARDENT UN DEPOT DE MUNITIONS A MIRAMONT ET LE PARC D'AVIATION DE HERVILLY. — DEGATS CONSIDERABLES AUX DEUX ENDROITS.

Londres, 13. — Le bulletin officiel anglais d'hier soir raconte que mercredi dernier, 16 avions anglais ont bombardé un dépôt de munitions à Miramont (dans la région de la Somme) et le parc d'aviation de Hervilly. On a opéré le raid au cours d'un fort vent de l'ouest qui rendait les évolutions difficiles. Toutes les machines sont revenues saines et sauvées et l'on croit que les dégâts sont considérables dans les deux endroits.

L'artillerie a continué à bombarder les positions ennemies à Wez-Marquart et à la Boutellerie, faisant plusieurs brèches dans les parapets ennemis. Un incendie allumé par le tir de l'artillerie anglaise durait encore hier après-midi. Depuis le dernier communiqué, le temps a été orageux et humide.

Suivant une dépêche d'Amsterdam à l'agence Reuter, on mande de la frontière au "Telegraaf" que depuis 24 heures une canonnade incessante a grondé du côté d'Ypres. Le bombardement était tellement violent de midi à 2 heures que l'on pouvait observer distinctement le tir à l'horizon.

Le ressort du bulletin officiel français d'hier soir qu'il y a eu, hier, une activité marquée de la part des canons de tranchées des Français qui, en plusieurs endroits, ont rendu au silence les lances-bombes de l'ennemi.

Un navire anglais s'est échoué sur la côte belge hier matin. Plusieurs avions, dont un français ont attaqué et mis en fuite 3 hydroplanes qui tentaient de couler le vaisseau. Des torpilleurs français de Dunkerque ont remis le navire à flot sous le feu d'une batterie allemande.

En Champagne, dans le secteur de Massige, les Français ont riposté au feu de l'ennemi par un tir destructeur concentré sur les tranchées ennemies, sur la colline du Chausson.

Le bulletin belge rapporte que la canonnade a été intense sur le front belge. Il n'est rien survenu dans le cours de la nuit de samedi à dimanche.

Se'on le communiqué officiel de samedi, il y a un duel d'artillerie d'une certaine vigueur en Belgique, dans la région de Hat-Sus, ainsi que dans l'Artois, dans le voisinage de Billy et de Roelincourt. Dans la région de Hoye, les batteries françaises ont dispersé des troupes en marche et quelques con-

LES BALKANS

LA GRECE A CEDE

A LA DEMANDE DES ALLIES, LE GOUVERNEMENT GREC CONSENTE A RETIRER SES TROUPES DE SALONIQUE. — LES ANGLAIS SUBISSENT DE LOURDES PERTES EN RETIRANT DU LAC DOIRAN.

Paris, 13.—Suivant les informations reçues ici d'Athènes, hier, le gouvernement grec a consenti à retirer ses troupes de Salonique.

Londres, 13.—Les Anglais, qui s'étaient avancés au nord-est du lac Doiran, avaient une rude tâche à accomplir, dès que la retraite fut décidée, et ils ont subi de lourdes pertes. Ils avaient à faire face à des troupes fort supérieures et, selon un rapport officiel, publié hier soir, leur retraite opérée sur une position qui s'étend du lac Doiran à la vallée de Vardar, a été en grande partie due à la bravoure des Cornaught Rangers, des fusiliers de Munster et de ceux de Dublin.

On estime que les Anglais ont perdu 1,500 hommes, alors qu'ils durent laisser derrière eux huit pièces de campagne, destinées à protéger la retraite et qui n'ont pu être enlevées.

Les troupes anglo-françaises qui commencent, la semaine dernière, à se retirer de leurs positions avancées dans la Serbie méridionale, approchent maintenant de la frontière grecque, si elles ne l'ont pas déjà franchie; et l'attitude que la Grèce va adopter devient depuis de plus en plus importante.

Des dépêches d'Athènes indiquent que l'affaire qui fut laissée entre les mains des autorités militaires grecques et alliées, à Salonique, doit s'arranger à l'amiable, et que les Alliés auront la permission de se retirer en cette ville, sans molestation de la part de la Grèce, et qu'ils seront autorisés à y rester.

Les questions qui préoccupent sérieusement le gouvernement grec, touchant l'usage des chemins de fer helléniques dont on a besoin pour le transport des troupes grecques et les dommages qu'ils pourraient subir au cas où le gouvernement de Sofia déciderait de pourchasser les Alliés sur le territoire grec.

Seuls, les états-majors des Alliés

LE MIRACLE DE L'EMPIRE BRITANNIQUE

TEL EST LE SUJET TRAITE, SAMEDI DERNIER, A SAINT-HYACINTHE, PAR M. LE SENATEUR BEAUBIEN. — DISCOURS DE M. PATENAUD.

Saint-Hyacinthe, 13.—M. Patenaud, ministre des Contributions indiennes, et M. le sénateur Beaubien ont parlé, samedi après-midi, devant une assemblée de 500 personnes, réunies au manège militaire. M. A. Amyot, évêque de Saint-Hyacinthe, présidait.

Le sénateur Beaubien parle de ce qu'il appelle le "miracle de l'Empire britannique". "L'Allemagne, dit-il, espérait une révolte dans les colonies, mais elle se voit levée comme un seul homme et ont couru au secours de la métropole; le Canada a des premiers, parce que c'est un pays libre, un pays où le peuple gouverne. Existe-t-il, demande le sénateur, un coin de terre plus libre et plus hospitalier? L'histoire du Canada a été écrite par les fils du peuple. L'exemple de M. Patenaud, fils d'un cultivateur de Saint-Isidore, devenu le conseiller de Sa Majesté au Canada, en fait foi. Tout homme de cœur, si humble son extraction soit-elle, peut espérer un brillant avenir. L'orateur rappelle les jours d'angoisse qui ont suivi la déclaration de la guerre, il fait l'éloge de sir Edward Grey, il dit que c'est l'armée anglaise qui a sauvé Paris. Il termine par le "Credo" d'Henri Lavedan, que M. Rodolphe Lemieux sert à toutes les assemblées depuis quelque temps.

Le ministre des Contributions indiennes, après lecture d'une adresse par le notaire Saint-Germain, au nom des comtes de S.-Hyacinthe, de Bagot et de Rouville, prend la parole. Il repasse en revue les industries de Saint-Hyacinthe, qu'il a visitées le matin. La prospérité de Saint-Hyacinthe, dit-il, existe dans tout le pays, malgré la guerre. Le Canada vend beaucoup plus, affirme-t-il, à l'étranger qu'il achète. Les exportations du mois d'octobre se chiffrent à 890,000 et les importations à 830,000,000 et il ne s'agit que de produits agricoles et non de munitions. Le ministre prévoit, pour la fin de l'année, un enrichissement comme jamais auparavant.

Il se réjouit de constater que l'emprunt de 850,000,000 a été doublé en 15 jours, non pas par les grandes corporations mais par 25,000 petits souscripteurs. Il déclare que la participation à la guerre n'est plus discutée; il ne se place pas au point de vue de l'impôt, car nous n'étions pas obligés au point de vue constitutionnel pas plus que l'Angleterre n'était engagée envers la France. Nous avons participé "en écoutant notre cœur", au nom de l'humanité, nous avions un devoir à remplir. Nous parties-nous cette guerre dans notre intérêt, car le conflit européen intéresse tous

A LA SALLE ACADEMIQUE DU GESU

Nous rappelons qu'à la soirée organisée au profit de l'Aide au Soldat, et favorisée lu haut patronage de M. R. Dandurand, sénateur, président du Comité France-Amérique, outre la conférence du R. P. Tamisier, il y aura un très joli programme artistique. M. J. Saucier, avec Madame Saucier au piano, nous donnera une chanson patriotique: Nos deux Patries; Mlle A. Dussault, accompagnée au piano par Mlle Beauchamp, jouera sur son violon la scène de ballet de Bérlioz; Madame Thomé-Archambault dira la Lettre au soldat; la barcarolle de Moskowski, un solo de piano, sera exécuté par Mlle Irène Grenier; Mlle Cora Elie dira la Légende du Doax Parler; et M. Edmond La Oche, un monologue. La séance commencera à 8 h. 15 précises. L'entrée n'est que de 25 sous.

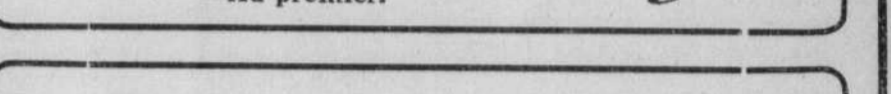
Manteaux pour dames

Notre acheteur rapporte de fort belles occasions de manteaux riches en véritables étoffes noires fourrées de Salts.

Cette maison est pratiquement la seule au Canada qui fabrique ces étoffes genre fourrures, et c'est tout ce qui restait pour cette saison que nous avons acheté, — en tout 105 manteaux.

Doublés de satin, partout garnis de fourrures pour la plupart — nous présenterons ces manteaux dans les tailles de 16 à 40 seulement.

Les prix auxquels, jusqu'à aujourd'hui nous avions vendus ces mêmes manteaux variaient de 17.75 à 37.50 et cependant, ils devront tous s'en aller mardi, l'un à . . . 14.98 —Au premier.



Pour une personne pauvre Couvertures

Un joli cadeau à faire et à acheter demain, mardi.

C'est une paire de couvertures en laine ou en flanellette. Celles en laine de 5.25, seront vendues, mardi, la paire 2.63

Celles en laine de 6.50, seront vendues, mardi, la paire 3.25

Celles en flanellette de 2.89, seront vendues, mardi, la paire 1.45

Elles sont un peu défraîchies par séjour sur les comptoirs, mais ça n'enlève rien à leur qualité et pour une personne pauvre à laquelle on veut faire plaisir, c'est la qualité qui compte.

Couvertures de fantaisie

10 seulement, mardi, en édréon, pour couvrir les canapés ou pour faire une robe de fantaisie. Celles de 2.25.

Mardi 1.13 —Au rez-de-chaussée.

U. PAUZE & FILS MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE MONTREAL

BOIS ROND POUR ETANCON DE MINES. 2 1/2 pouces à 5 pouces de diamètre, de 3 à 9 pieds de long. 6 1/2, 7 1/2, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No 2274.—Dame Leah Vinogost et vir., de Montréal, demanderesse, vs. Abraham Neaman, de Montréal, défendeur. Le vingt-deuxième jour de décembre 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1355 Boulevard S.-Laurent, en cette ville de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un piano et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. A. LAVERDURE, H.C.S. Montréal, 13 décembre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No 1297.—J. A. Robitaille, et al., demandeurs, vs. George Crozier, défendeur. Le 22ème jour de décembre 1915 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1355, deuxième avenue, en la cité de Lachine, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un piano et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. A. LAVERDURE, H.C.S. Montréal, 13 décembre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No 7911.—Dame Rose Tremblay, dit Belhomme, épouse de François Memier, de Montréal, demanderesse, vs. Honoré Blouin, de la Ville du Saull-au-Rocoulet, dit S.-Charles, en la Ville du Saull-au-Rocoulet, district de Montréal, défendeur. Le 22ème jour de décembre 1915, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 6331, S.-Charles, en la Ville du Saull-au-Rocoulet, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un piano et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. A. BISSONNETTE, H.C.S. Montréal, 13 décembre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No 276.—Wille Milten et Georges Milten, demandeurs, vs. Honoré Paquin, défendeur, et Dame Céline Dupuis, dit S.-Jean, faibles affaires sous la raison sociale de "Z. Béard", tiers-saisi. Le 22ème jour de décembre 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 2629 rue Casgrain, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite tiers-saisie saisis en cette cause, consistant en pianos et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. A. BISSONNETTE, H.C.S. Montréal, 13 décembre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No 3682.—Onésime Martineau et al., faisant affaires sous la raison sociale de "Morrison Quarry Co." demandeurs, vs. Frederick W. Stone and Marcus Hackett, défendeurs. Le 22ème jour de décembre 1915, à une heure de l'après-midi, au domicile de Frederick W. Stone, l'un des dits défendeurs, au No 38 Avenue du Parc en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. E. COUTU, H.C.S. Montréal, 13 décembre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No 3682.—Onésime Martineau et al., faisant affaires sous la raison sociale de "Morrison Quarry Co." demandeurs, vs. Frederick W. Stone and Marcus Hackett, défendeurs. Le 22ème jour de décembre 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de Marcus Hackett, l'un des dits défendeurs, au No 71 rue Ethel, en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. E. COUTU, H.C.S. Montréal, 13 décembre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No 3682.—Onésime Martineau et al., faisant affaires sous la raison sociale de "Morrison Quarry Co." demandeurs, vs. Frederick W. Stone and Marcus Hackett, défendeurs. Le 22ème jour de décembre 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de Marcus Hackett, l'un des dits défendeurs, au No 71 rue Ethel, en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. E. COUTU, H.C.S. Montréal, 13 décembre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No 3682.—Onésime Martineau et al., faisant affaires sous la raison sociale de "Morrison Quarry Co." demandeurs, vs. Frederick W. Stone and Marcus Hackett, défendeurs. Le 22ème jour de décembre 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de Marcus Hackett, l'un des dits défendeurs, au No 71 rue Ethel, en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. E. COUTU, H.C.S. Montréal, 13 décembre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No 3682.—Onésime Martineau et al., faisant affaires sous la raison sociale de "Morrison Quarry Co." demandeurs, vs. Frederick W. Stone and Marcus Hackett, défendeurs. Le 22ème jour de décembre 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de Marcus Hackett, l'un des dits défendeurs, au No 71 rue Ethel, en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. E. COUTU, H.C.S. Montréal, 13 décembre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No 3682.—Onésime Martineau et al., faisant affaires sous la raison sociale de "Morrison Quarry Co." demandeurs, vs. Frederick W. Stone and Marcus Hackett, défendeurs. Le 22ème jour de décembre 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de Marcus Hackett, l'un des dits défendeurs, au No 71 rue Ethel, en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. E. COUTU, H.C.S. Montréal, 13 décembre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No 3682.—Onésime Martineau et al., faisant affaires sous la raison sociale de "Morrison Quarry Co." demandeurs, vs. Frederick W. Stone and Marcus Hackett, défendeurs. Le 22ème jour de décembre 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de Marcus Hackett, l'un des dits défendeurs, au No 71 rue Ethel, en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. E. COUTU, H.C.S. Montréal, 13 décembre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No 3682.—Onésime Martineau et al., faisant affaires sous la raison sociale de "Morrison Quarry Co." demandeurs, vs. Frederick W. Stone and Marcus Hackett, défendeurs. Le 22ème jour de décembre 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de Marcus Hackett, l'un des dits défendeurs, au No 71 rue Ethel, en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. E. COUTU, H.C.S. Montréal, 13 décembre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No 3682.—Onésime Martineau et al., faisant affaires sous la raison sociale de "Morrison Quarry Co." demandeurs, vs. Frederick W. Stone and Marcus Hackett, défendeurs. Le 22ème jour de décembre 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de Marcus Hackett, l'un des dits défendeurs, au No 71 rue Ethel, en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. E. COUTU, H.C.S. Montréal, 13 décembre 1915.

LA VIE SPORTIVE

LES GRENADIERS SONT DEFAITS PAR ALL-STARS

DES MILITAIRES ONT FAIT BONNE FIGURE, DANS LA JOUTE DE SAMEDI SOIR, A L'ARENA. — VEZINA JOUE DANS LES BUTS. — RESULTAT: 10 A 5.

La joute de samedi soir dernier, à l'Arena, entre les Grenadiers de la Garde et l'équipe All-Stars, recrutée parmi les joueurs du Canadien et du Wanderer, fut des plus intéressantes, et les amateurs présents ont pu se rendre facilement compte que du jeu de première qualité sera servi cette saison. Quoique défaits, les Grenadiers ont opposé une vive résistance à leurs adversaires, et les étoiles de la métropole ne remportèrent la victoire que par une majorité de cinq points; le résultat final étant de 10 à 5. Deux joueurs de l'Ouest figurèrent dans la joute de samedi, car Poulin et Lindsay étaient sur l'alignement de nos professionnels.

Georges Vézina, du Canadien, prit la place de Cormack dans les buts des Grenadiers, dans la deuxième période et cette merveille de hockey a tenu ses adversaires en échec, démontrant qu'il est le meilleur gardien de buts de nos jours. Les équipes s'alignèrent comme suit:

Première période		
Grenadiers	Buts	All-Stars
Cormack	Points	Lindsay
Ekers	Points	S. Cleghorn
O'Hara	Couvert	Corbett
Mowat	Centres	Elli
Burrows	Avants	Lalonde
Badgely	Avants	Poulin
Deuxième période		
Grenadiers	Buts	All-Stars
Vézina	Buts	Lindsay
Ekers	Points	McNamee
O'Hara	Couvert	Stephens
Mowat	Centres	Arbuthnot
Burrows	Avants	Berlinguette
Badgely	Avants	Ulrich
Troisième période		
Grenadiers	Buts	All-Stars
Vézina	Buts	Major
Wood	Points	Producers
Ekers	Couvert	Stephens
Mowat	Centres	O'Grady
Burrows	Avants	Ulrich
Badgely	Avants	Fournier
Arbitres:	J. Brennan,	Cooper

SOMMAIRE	
Première période	
1—All-Stars, Lalonde	7-30
2—All-Stars, Mowat	3-00
3—All-Stars, Bell	3-30
4—All-Stars, Lalonde	3-50
5—Grenadiers, Badgely	3-50
Deuxième période	
6—All-Stars, Ulrich	2-25
7—All-Stars, Arbour	2-30
8—All-Stars, Berlinguette	7-05
9—Grenadiers, Mowat	0-05
10—All-Stars, Arbour	0-06
11—All-Stars, Berlinguette	1-00
Troisième période	
12—Grenadiers, Burrows	4-00
13—All-Stars, Producers	1-25
14—Grenadiers, Mowat	9-10
15—Grenadiers, Ekers	4-10

DEUX COMBATS DE DIX RONDES POUR MERCREDI

Le Club Canadien en offrant le combat Costica-Rodgers aux amateurs a fait là une excellente démarche, car il y a déjà quelque temps que nos amateurs ont vu deux grands "infighters" aux prises. Les supporters si nombreux de Costica l'ont toujours vu triomphant jusqu'ici, mais il se pourrait bien que les choses prendraient une tournure différente à la fin des dix rondes qu'il aura à disputer mercredi avec son redoutable adversaire de Buffalo, Al Rogers n'est pas en effet le premier venu. Sa carrière pugilistique abonde en knockouts obtenus contre des adversaires de première valeur, aussi le Roumain a-t-il le bon esprit de préparer le mieux possible à faire face à un rival si au courant de la technique du manly art. Comme nous l'avons déjà écrit, ces deux boxeurs raffolent de l'"infighting" et le public s'attend à ce que la science de ce grand moyen pugilistique soit mise au programme de mercredi soir. La rivalité est intense entre ces deux adversaires de la grande première d'après-demain et nous assisterons à une bataille inédite à Montréal. Le public est bien préparé d'ailleurs à tout ce qui pourra se présenter. Les admirateurs de Costica verront contre lui un homme digne de le rencontrer à chances égales. Un autre combat de dix rondes entre Rivest et Allan est également à l'affiche pour ce soir.

OUBLIEZ LES ANCIENS

J'ai lu dans la colonne sportive de la "Presse", le 10 décembre 1915, que le Cercle Saint-Pierre, en vue d'un prochain tournoi, fait une invitation aux jeunes gens qui s'intéressent aux jeux de pool ou de billard, et on nomme comme exemples certains joueurs de billard habiles, sans doute, mais on passe sous silence le nom de M. Desré, qui n'a jamais reçu de Saint-Jean, qui n'a jamais reçu de défi pour décrocher son nom comme champion de ce cercle. Mentionnons aussi M. Robillard, qui a remporté la coupe pour le cercle Saint-Pierre, durant trois années consécutives. Il ne faut pas non plus oublier Rodolphe Ménard, un brillant joueur, pouvant donner du prestige au cercle Saint-Pierre, qui se sent peu à peu déserté par ses meilleurs membres, à qui on n'a pas su rendre justice.

UN QUI SE SOUVIENT.

L'ADVERSAIRE DE PELLETIER

LES DEUX ASPIRANTS AU CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL DU CANADA AU JEU DE POOL SE RENCONTRERONT DE MAIN SOIR A LA SALLE GAIEITY.

Edmond Pelletier devra faire face à un nouvel adversaire, dans la personne de Lajoie, reconnu à juste titre comme l'un des meilleurs joueurs de pool du Canada.

La première joute entre ces deux aspirants au titre de champion professionnel du Dominion sera disputée, demain soir, à 8 heures 30, à la salle Gaieity et sera de 150 points. Pelletier est confiant de vaincre dans cette deuxième série, à cause de sa récente victoire sur Paul Bellehumeur.

Pelletier a non seulement battu Bellehumeur sur le grand total, mais il a gagné les quatre parties de la première série, ce qui a clairement démontré qu'il était supérieur à son adversaire, et il se promet bien d'obtenir le même résultat contre Lajoie, afin de pouvoir faire face à Duquette, à "Spot Ball" Charley, à McCann et à tous ceux qui ont des prétentions au titre de champion ainsi qu'à Eugène Payette, le champion actuel.

La partie de demain commencera à 8 heures 30 précises, et les amateurs du jeu de pool sont invités à assister à cette rencontre entre ces deux experts.

La deuxième joute aura lieu, vendredi prochain, le 17 décembre, aux salles du Club Athlétique Canadien.

LES PARTIES DE CETTE SEMAINE

MONTREAL BOWLING ASS'N

Classe "A" — Lundi
M. A. A. Actif vs M. A. A. à vie.
La Royale vs Strachan.
National vs Canadien.

Classe "B" — Mardi
Division ouest
M. A. A. Stars vs Windsor.
Paynes vs Strachan.
R. B. Bleu vs Tipperary No 1.
Montréal Ouest vs N. E. Engineers.
C. Y. M. C. A. vs M. A. A. Cubs.

Division Est
Cherrier vs R. R. Y. M. C. A. Rouge.
Canadiens vs La Royale.
Tipperary No 2 vs Steele.
Standard vs Richelieu.

Classe "C" — Mercredi
Division ouest
Tipperary vs Montréal Ouest.
Lynox vs M. A. A.
Windsor vs Payne.
Rangers vs West Y. M. C. A.

Division Est
La Royale vs Steele.
Shamrock Gris vs Chevrelet.
Canadien No 3 vs Shamrock Vert.
National vs Canadien No 2.
Maisonnette vs Canadien No 1.

MANUFACTURIERS — LUNDI

Domain Glass vs Greenshields.
Lyman vs Steel Company.
Na-Drp-Co Rouge vs Gazette.
Na-Drp-Co Bleu vs Canada Paint.
Can. Rubber vs Can. Asbestos.
Frontenac vs Johns Manville.
Montreal Loco. vs Canada Car.

IMPRIMEURS — MARDI

Herald vs Star Bleu.
Gazette vs Star Rouge.

PROVISIONS — MERCREDI

Dalrymple vs Swift Canadien.
Matthews vs Gunn Langlois.
Whyte Packing vs Wm. Davies.
Limoges vs Lunham Graham.

CONFECTIONNERS — JEUDI

J. W. Peck vs Semi-ready.
Society Brand vs B. Gardner.
Fashion Craft vs Fit Reform.
S. Hart & C. vs R. J. Tooke.

MONTFLORE — VENDREDI

Guardian vs C. U.-Pal.
Yorkshire vs Northern.
N. B. & M. vs Phoenix of L.
Emp. Liability vs Queen.
L. L. & G. vs Royal Exchange.
L. C. of M. A. vs Royal.
Lon-Lan. vs Caledonian.

CHAUSSEURS — VENDREDI

Aird & Son vs Scout Shoe.
Can. Footwear vs Ames Hold. No. 2.
Tétrault vs Kingsbury.
Ames Holden No. 1 vs Star Shoe.
Dupont vs United Shoe.

COMMERCIALE — VENDREDI

McArthur-Irwin vs Jenkins.
Mitchell vs Northern Electric.
Society Brand vs Marconi.
Robertson vs Hogson-Summer.
Simonds Saw vs M. W. & P.

MERCANTILE — VENDREDI

Christie Brown vs Can. Cement.
Imp. Tobacco vs Alex. Bremner.
Standard Photo vs Martin-Senour.
Webster Sons vs Williams-Wilson.

O. PARENT VAINQUEUR

Dans une série supplémentaire, O. Parent a défait E. Dupré dans le concours de "Bezigue" du Club Le Molière.

La position finale des joueurs est la suivante: parties gagnées: O. Parent, 87; E. Dupré, 87; D. Dupré, 86; H. Poisson, 86; J. Périard, 85; R. Dupré, 84; A. Pelletier, 83; G. Blain, 80; H. Brisebois, 78; E. Deslauriers, 76; W. Dupré, 74; C. Périard, 81.

LA CONVENTION AURA LIEU A SAINT-JEAN

CETTE DECISION A ETE PRISE SAMEDI SOIR DERNIER A L'ASSEMBLEE DE L'UNION CANADIENNE DE RAQUETTEURS. — LES 5 ET 6 FÉVRIER. — LES COURSES DU HOLLY ET DU NATIONAL.

L'Assemblée semi-annuelle de l'Union Canadienne de Raquetteurs a été tenue samedi soir dernier aux salles du National, rue Amherst. Environ quarante clubs étaient représentés. L'assemblée fut courte, indice qu'il s'est fait peu de discours et beaucoup de besogne pratique. Le président C. A. Vallerand, empêché par des circonstances incontrôlables d'être présent, fut remplacé au fauteuil par le premier vice-président le Dr Béland, de Trois-Rivières. Après la lecture et l'approbation des minutes de la dernière assemblée annuelle, les délégués entrèrent dans le vif du travail à accomplir et après l'exécution d'affaires de routine on en vint à décider où la prochaine convention devait avoir lieu. Les délégués à l'unanimité "imposèrent" la convention au club Champlain de Saint-Jean. M. le notaire Aimé Lussier, le représentant du club, se déclara enchanté de la marque de sympathie témoignée à la ville de Saint-Jean et donna communication à la réunion de quelques considérations qui pourraient peut-être nuire au succès de cette fête, mais l'assemblée ne voulut rien entendre et les délégués se laissèrent faire douce violence. L'exécutif de l'Union a promis tout son concours au Club Champlain pour faire un succès de cette fête qui devra être tenue les 5 et 6 février prochain. Une délégation des officiers de l'Union et des présidents des différents clubs se rendra à Saint-Jean, le 19 courant, pour y rencontrer le conseil municipal de l'endroit pour l'intéresser au succès de la prochaine convention.

Après l'allocation des 22 et 29 janvier aux clubs Holly et National pour tenir leurs courses en raquettes et la lecture de quelques avis de motion l'assemblée fut ajournée.

La rondelle a été mise au jeu par Arthur Ross, le donateur du trophée, en jeu de cette rencontre et des deux autres qui auront lieu à New-York. M. E. Saint-Père accompagna M. Ross.

Voici l'alignement des équipes et le sommaire:

Stars	Buts	S.-Nicholas
Rutledge	Buts	Garnochan
Lahue	Points	Von Bernuth
Hughes	Couvert	Martin
Sauvé	Centres	Hobey Baker
Wall	Alles	D. Ellis
H. Bell	Alles	G. Fox
Substituts: Stars	Wray, Smart, Kelly, Roddick, Ryan et Shipton	
S.-Nicholas	Peabody, Green, Kilner, Turrell et Willets.	

LA LIGUE MONTREAL SERA TRES FORTE

ELLE INAUGURERA SA SAISON, JEUDI AU PATINOIR VICTORIA — SIX EQUIPES BIEN EQUIBRES. — AVANTAGES DE SES SEANCES.

SOMMAIRE

Première période

1—S.-Nicholas, Ellis	10-40
2—Star, Hughes	9-15

Deuxième période

3—S.-Nicholas, Ellis	10-17
4—S.-Nicholas, Fox	4-08

Troisième période

5—S.-Nicholas, Baker	0-59
6—S.-Nicholas, Ellis	6-45
7—S.-Nicholas, Baker	9-15
8—Stars, Lahue	0-15

LE STRACHAN CONSERVE LA COUPE McCALLUM

Le Strachan a de nouveau défendu avec avantage le trophée McCallum, samedi dernier, sur les allées du Belmont, et le résultat obtenu par les équipiers de M. Jimmy est le plus élevé encore fait dans une joute pour cette coupe.

Le M. A. A., l'adversaire du Strachan, a été défait par 328 points.

Voici le résultat détaillé de la joute:

M. A. A.	
E. Flower	171 171 192 534
M. J. Kaufman	144 159 175 478
F. Gardner	169 181 180 530
A. G. R. Darling	211 160 203 574
R. J. Walker	157 153 170 480
Totaux	852 824 920 2596
Moyenne d'équipe	519.7

LA CASQUETTE. — H. E. McLAUGHLIN, F. GAUTHIER, F. HOFFMAN, T. V. RICHARDSON, C. P. SPRINGUS, J. OY, MALTAIS, J. P. MILLS, W. H. YOUNG, O. A. GUÉVREMENT, H. G. SAMSON, R. H. LAIRD, J. D'AUROY, GEO. DUTRESNE, M. E. WATSON, C. KERRIS, D. CAMPBELL, B. B. MAIR, F. MUSGROVE, G. FOSTER, C. SANVE, LACHINE, — E. LEDUC, A. CLÉMENT, E. CHAMILLARD, ERNEST BRISEBOIS, O. DELISLE, G. CARIGNAN, S. STRIKE, F. SUGDEN, W. P. NORTON, E. DELANEY, H. L. LIFFITON, L. O'GRADY, J. S. TANNABILL, J. ROCHFORD, H. PIERSON, J. MCGILLIVRAY, W. EVA, P. LÉGER, W. HICKEY.

SAINTE-ANNE. — G. T. FARRELL, A. CAVENY, J. H. BENNETT, FRANK HARNEY, M. LAWLER, N. PENNY, P. LAPRESSE, D. G. ROLLO, D. BETHUNE, C. LORIE, B. GIBSON, O. O'SULLIVAN, H. E. PONTBRIAND, T. LAIBERT, C. E. PONTBRIAND, J. RUMIONS, E. A. BRISEBOIS, E. P. LAROCHE, A. MILLAIRE, J. ARNOUD.

ALL-MONTREAL. — N. Brown, A. Giroux, J. Naud, A. Beardsell, M. H. Holden, W. McFetrich, W. Fryer, C. J. Brown, K. Thompson, M. Degray, R. Pollock, R. Peters, W. R. Sorel, A. Fernel, M. Colligan, R. Lang, A. McDonald, P. O'Sullivan, W. Allan, W. Johnston.

STARS. — C. J. Proudfoot, J. Kelly, J. Roddick, E. J. Sauvé, A. J. Kelly, P. Hughes, A. F. Wall, W. Wray, W. J. Rutledge, J. Bell, H. Bell, J. Lahue, A. Mann, E. Laliberté, W. Dunlop, M. Dunlop, T. Shipton, J. P. Angore, W. A. Smart.

SAINTE-THOMAS D'AUQUIN. — H. Lalonde, G. G. Evans, E. Larivière, G. Boissele, L. Godel, J. Bougie, P. Langevin et la liste de réserve du Saint-Zotique.

LES AMERICAINS ONT REMPORTE LA VICTOIRE

LE SAINT-NICHOLAS A TRIOMPHE DES STARS PAR 6 A 2. SAMEDI APRES-MIDI, A L'ARENA. POUR LA COUPE ARTHUR ROSS.

L'équipe Saint-Nicholas, de New-York, a remporté la victoire sur l'équipe des Stars, de Montréal, samedi après-midi, à l'Arena, avec un résultat final de 6 à 2. Il y avait une bonne assistance d'environ 2,000 personnes.

L'équipe new-yorkaise était en forme superbe et c'est ce qui explique un peu l'avantage assez considérable qu'elle a pu garder pendant tout le temps de la joute. Les Stars n'avaient eu que quelques heures de pratique depuis lundi dernier et l'ensemble de leur jeu était loin d'être parfait. Sauvé, Lahue et Hughes, sur la ligne d'attaque, et Routledge, dans les buts, se sont distingués particulièrement. Les trois premiers ont opéré des descentes splendides, mais le manque de cohésion a paralysé leurs efforts. Sauvé, à certains moments, a dirigé avec autorité de coups lancés avec force, contre la fortresse de Garnochan, le gardien des buts du S.-Nicholas. Ce dernier cependant a fait un beau travail et a tout bloqué avec succès.

L'attaque des visiteurs a mené la danse à un temps d'enfer. Baker, Ellis et Fox ont opéré avec un ensemble admirable et c'est toujours à la suite d'une descente de toute la ligne que les points ont été comptés.

Baker, l'étoile américaine, a été à la hauteur de sa réputation qui l'avait précédé. Ses courses rapides et nombreuses ont été fort applaudies.

Saint-Nicholas commença par compter après neuf minutes, et Star égala les chances presque aussitôt. Cependant à la fin de la première période, les visiteurs avaient repris l'avantage par un point. Ils comptèrent deux nouveaux points dans la seconde période, tout en en ratant les Stars en échec. Dans la dernière période, Stars compta un point et Saint-Nicholas réussit à compter trois fois encore.

La rondelle a été mise au jeu par Arthur Ross, le donateur du trophée, en jeu de cette rencontre et des deux autres qui auront lieu à New-York. M. E. Saint-Père accompagna M. Ross.

Voici l'alignement des équipes et le sommaire:

Stars	Buts	S.-Nicholas
Rutledge	Buts	Garnochan
Lahue	Points	Von Bernuth
Hughes	Couvert	Martin
Sauvé	Centres	Hobey Baker
Wall	Alles	D. Ellis
H. Bell	Alles	G. Fox
Substituts: Stars	Wray, Smart, Kelly, Roddick, Ryan et Shipton	
S.-Nicholas	Peabody, Green, Kilner, Turrell et Willets.	

LE STRACHAN CONSERVE LA COUPE McCALLUM

Le Strachan a de nouveau défendu avec avantage le trophée McCallum, samedi dernier, sur les allées du Belmont, et le résultat obtenu par les équipiers de M. Jimmy est le plus élevé encore fait dans une joute pour cette coupe.

Le M. A. A., l'adversaire du Strachan, a été défait par 328 points.

Voici le résultat détaillé de la joute:

M. A. A.	
E. Flower	171 171 192 534
M. J. Kaufman	144 159 175 478
F. Gardner	169 181 180 530
A. G. R. Darling	211 160 203 574
R. J. Walker	157 153 170 480
Totaux	852 824 920 2596
Moyenne d'équipe	519.7

LA CASQUETTE. — H. E. McLAUGHLIN, F. GAUTHIER, F. HOFFMAN, T. V. RICHARDSON, C. P. SPRINGUS, J. OY, MALTAIS, J. P. MILLS, W. H. YOUNG, O. A. GUÉVREMENT, H. G. SAMSON, R. H. LAIRD, J. D'AUROY, GEO. DUTRESNE, M. E. WATSON, C. KERRIS, D. CAMPBELL, B. B. MAIR, F. MUSGROVE, G. FOSTER, C. SANVE, LACHINE, — E. LEDUC, A. CLÉMENT, E. CHAMILLARD, ERNEST BRISEBOIS, O. DELISLE, G. CARIGNAN, S. STRIKE, F. SUGDEN, W. P. NORTON, E. DELANEY, H. L. LIFFITON, L. O'GRADY, J. S. TANNABILL, J. ROCHFORD, H. PIERSON, J. MCGILLIVRAY, W. EVA, P. LÉGER, W. HICKEY.

SAINTE-ANNE. — G. T. FARRELL, A. CAVENY, J. H. BENNETT, FRANK HARNEY, M. LAWLER, N. PENNY, P. LAPRESSE, D. G. ROLLO, D. BETHUNE, C. LORIE, B. GIBSON, O. O'SULLIVAN, H. E. PONTBRIAND, T. LAIBERT, C. E. PONTBRIAND, J. RUMIONS, E. A. BRISEBOIS, E. P. LAROCHE, A. MILLAIRE, J. ARNOUD.

ALL-MONTREAL. — N. Brown, A. Giroux, J. Naud, A. Beardsell, M. H. Holden, W. McFetrich, W. Fryer, C. J. Brown, K. Thompson, M. Degray, R. Pollock, R. Peters, W. R. Sorel, A. Fernel, M. Colligan, R. Lang, A. McDonald, P. O'Sullivan, W. Allan, W. Johnston.

STARS. — C. J. Proudfoot, J. Kelly, J. Roddick, E. J. Sauvé, A. J. Kelly, P. Hughes, A. F. Wall, W. Wray, W. J. Rutledge, J. Bell, H. Bell, J. Lahue, A. Mann, E. Laliberté, W. Dunlop, M. Dunlop, T. Shipton, J. P. Angore, W. A. Smart.

SAINTE-THOMAS D'AUQUIN. — H. Lalonde, G. G. Evans, E. Larivière, G. Boissele, L. Godel, J. Bougie, P. Langevin et la liste de réserve du Saint-Zotique.

COMMERCE ET FINANCE

LA BANQUE D'OTTAWA

ELLE FAIT TENIR A SES ACTIONNAIRES UN COMPTE RENDU DES PLUS SATISFAISANTS, POUR LE DERNIER EXERCICE.

Le rapport financier de la Banque d'Ottawa, qui sera soumis à la réunion générale ordinaire des actionnaires, mercredi prochain, offre quelque similitude avec les comptes rendus des autres institutions du même ordre, notamment en ce qui regarde l'encaisse de la Banque.

Les recettes, pour les douze mois arrêtés le 30 novembre, se fixent à \$31,288,347, diminution de \$89,423 sur 1914. Les bénéfices ont égalé 13.3 p. 100 du capital-actions versé. En 1914, ce rapport s'établissait à 15.5 p. 100. La distribution de 12 p. 100 l'an a absorbé \$480,000 et l'impôt sur la circulation fiduciaire figure pour \$32,263, soit une réduction totale de \$513,263. Ceci laisse un report à nouveau d'environ \$18,000, portant le solde créditeur du compte profits et pertes à \$246,304.

La solidité des assises de la Banque ressort particulièrement de l'imposition plus-value de son actif liquidable. Sur un actif total de \$55,329,826, la somme immédiatement réalisable se chiffre par \$23,781,790, soit 43.3 p. 100; comparativement à \$16,680,823, ou 31.5 p. 100, en 1914.

L'augmentation du disponible se chiffre approximativement par sept millions, montant qui reflète toute la déperdition des avances quotidiennes. L'an dernier, elles s'élevaient à \$34,324,058; en 1915, elles se présentent à environ \$27,300,000.

La liquidation a été réduite de \$85,000 tandis que les dépôts accusent une plus-value de \$1,744,387 à \$1,869,627.

UN RAPPORT MAGNIFIQUE

TEL EST CELUI QUE PRESENTE LA KAMINISTQUIA POWER CO.

Les recettes de la Kaministiquia Power Company, pour l'exercice 1915, touchent un nouveau point culminant, tant pour le brut que pour le net. Par comparaison avec l'exercice antérieur, les recettes brutes se sont accrues de \$20,610 à \$340,128, soit un gain de 6.6 pour cent. Les recettes nettes de \$204,434 accusent une plus-value de \$23,100, ou 12.6 pour cent. Les recettes équivalent à 9.3 pour cent des \$2,200,000 de capital-actions de la compagnie.

L'an passé, le même rapport s'établissait à 8.36.

Le bilan met à jour une substantielle réduction des frais d'exploitation. Nonobstant l'augmentation des recettes brutes, les frais d'exploitation ont passé de \$49,905, en 1914, à \$40,755, soit une somme légèrement au-dessus des chiffres correspondants de 1913, alors que les recettes brutes se chiffraient par \$302,741. Les charges fixes se sont accrues de \$6,600 à \$94,939. La cotumière et copieuse affectation de \$35,000 a été faite aux dépréciations et besoins éventuels, laissant un report à nouveau de \$37,674. L'excédent total se chiffre maintenant par \$280,139.

Il paraît évident que la compagnie a, cette année, profité de l'économie manutention des grains qui s'est effectuée à la tête des grands lacs.

ÇA ET LA

L'ensemble des compensations des banques canadiennes se présente à \$225,160,242, équivalant à une plus-value de 73 millions, soit 48.7%, sur la période correspondante de 1914.

Les faillites de la semaine écoulée, aux Etats-Unis, telles que le relevé par l'agence R. G. Dun & Co., se chiffrent numériquement par 372 contre 361, la semaine précédente, et 461, pour la huitaine correspondante de l'an passé. Au Canada, elles s'établissent à 43, contre 36 et 79 respectivement.

Les recettes-voyageurs brutes de la Duluth-Superior Traction Company, pour la première huitaine de décembre, se présentent à \$24,750, en plus-value de \$1,101, ou 4.7%, sur la période correspondante de l'an dernier.

DECLARATIONS DE DIVIDENDES

La Rose. — Dividende trimestriel régulier de 1 pour cent, répartissable le 20 janvier aux actionnaires enregistrés le 31 décembre.

Can. General Elec. — Dividende trimestriel régulier de 1-3/4 pour cent, échéant le 1er janvier aux actionnaires inscrits le 15 décembre.

LES GRAINS A CHICAGO

Cours fournis par la maison McDougall & Cowan:	Cours à d'ouverture	11 h. 45 a.m.
Blé — Décembre	113 3/4	112 3/4
Mai	115 1/4	114 1/4
Mais — Décembre	67 1/2	67 3/4
Mai	71 1/2	70 3

NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

A L'UNION CATHOLIQUE

Y. L.-H. GERIN-LAJOIE, AVOCAT, PARLE, HIER, DEVANT UN AUDITOIRE TRES NOMBREUX, DES 'ETABLISSEMENTS DU GOUVERNEMENT RESPONSABLE AU CANADA. — SEANCE AJOURNEE AU 16 JANVIER.

Devant un auditoire très nombreux et très sympathique, M. J.-H. Gerin-Lajoie, avo et de Montréal, a parlé à l'Union Catholique, de "l'établissement du gouvernement responsable au Canada".

Le conférencier avait voulu donner à l'Union Catholique la primauté de la thèse qui lui avait obtenu le titre de premier lauréat aux concours institués par le Barreau de Montréal, et mérité le prix fondé par le bâtonnier, Me J.-L. Archambault, président de cette association littéraire.

Nous résumons la belle étude de M. Lajoie en quelques traits principaux.

La lutte politique pour l'établissement du gouvernement responsable au Canada couvre, dit-il, la période de l'histoire depuis la Révolution de 87 jusqu'à la restauration du cabinet Lafontaine-Baldwin (1848) sous lord Elgin.

Le conférencier fait d'abord la revue des divers régimes constitutionnels depuis la cession jusqu'à l'Union. La constitution de 1791 marque un premier pas vers le principe de "self-government", jusqu'à la considérée comme incompatible avec le lien colonial.

Cette constitution, en donnant au peuple le pouvoir d'élire ses représentants à la Chambre Basse, ne lui donne aucun contrôle effectif sur l'administration du pays. Le peuple ne peut se faire entendre qu'à l'occasion de l'élection, le conseil exécutif est indépendant de la Chambre et choisi au gré du gouverneur.

De là le conflit entre l'Assemblée et le Conseil, — et par suite avec la Chambre Haute, animée des mêmes dispositions que le Conseil, — qui amena les événements de 37.

Lord Durham, chargé, au lendemain de la Révolution, de l'enquête sur les conditions du pays, a remis dans son célèbre rapport, le principe de responsabilité ministérielle qu'il considère comme la conséquence nécessaire de toute institution représentative. Mais l'idée est trop avancée; elle n'est pas favorablement accueillie en Angleterre; n'est-il pas dangereux de laisser à de simples "coloniaux" le soin de se gouverner eux-mêmes?

Sous lord Sydenham, premier gouverneur après l'Union, la question est ardemment soulevée en Chambre. Une lutte parlementaire aigue s'engage entre le parti tory, d'un part, et le parti réformiste, de l'autre. Le gouverneur est lui-même embarrassé, hésitant entre la doctrine défendue par Durham et les instructions peu précises qu'il reçoit de Londres.

Les résolutions que sont adoptées les fameuses Résolutions du 3 septembre 1841, qui forment un exposé parfait du principe de la responsabilité. Reconnu en théorie, le principe devait encore subir de vives résistances dans son application.

Bagot, successeur de Sydenham, et anxieux d'être gouverner suivant les desirs de la plus grande majorité possible, est sympathique au parti réformiste. Il est le premier à appliquer véritablement la responsabilité ministérielle, en formant le cabinet Lafontaine-Baldwin. C'était toute une réforme dans la politique traditionnelle de l'Angleterre à notre égard, que cette conduite de Bagot qui donnait aux Canadiens Français leur part d'un pouvoir jusqu'alors jalousement confié à des partisans serviles du gouverneur.

Cette nouvelle politique, diversement commentée en Angleterre, reçut cependant l'approbation officielle du gouvernement impérial.

Le conférencier dut se limiter à l'étude de ces deux administrations, réservant pour une prochaine conférence les administrations de Me Caldwell et de lord Elgin. Tandis que la première marqua une nouvelle lutte et un arrêt dans le développement du gouvernement responsable, l'autre verra le triomphe définitif, cette fois, de la doctrine du gouvernement responsable, qui s'étendit bientôt aux autres colonies de l'Empire, et présida glorieusement à l'établissement de la Confédération.

A la conclusion de cet intéressant travail, qui contient la promesse d'une prochaine conférence, le pré-

ENTENTE CONCLUE AVEC LA GRECE ?

Paris, 13. — Une dépêche de l'agence Havas venant d'Athènes datée de dimanche dit: "D'après des sources semi-officielles une solution définitive des questions en litige entre la Grèce et les puissances de l'Entente a été presque conclue. Le colonel Phaliss, de l'armée grecque a déclaré, après une entrevue avec le général Sarrail, commandant en chef de l'armée française en Orient, que les négociations étaient en bonne voie.

LES TEUTONS SUR LE BUG

LES ALLEMANDS ONT CONCEN-TRE TOUTES LEURS FORCES D'ARRIERE-LIGNE A BREST-LITOVSK OU ILS CONSTRUISENT DES EDIFICES SPECIAUX. — DIX MILLE OUVRIERS TRAVAILLENT SANS RELACHE.

Londres, 13. — Une dépêche de Petrograd à l'agence Reuter donne des détails touchant les fortifications que les Allemands érigent le long du Bug.

La dépêche dit que les casques pointus ont concentré toutes leurs forces d'arrière-ligne à Brest-Litovsk, où ils construisent des édifices spéciaux. Immédiatement après, ils ont évacué Sionin et Kobryn, et se sont mis à fortifier toute la rive du Bug, poursuivant leur travail sans relâche nonobstant la rigueur du froid.

Les Allemands ont réuni 10,000 travailleurs dans les environs de Brest-Litovsk, dont plusieurs prisonniers. Ils ont forcé les femmes et les enfants à leur prêter main-forte. Faute de nourriture substantielle, un grand nombre d'ouvriers sont tombés malades.

Les ennemis fortifient la rive orientale du Bug avec un soin particulier, érigent une ligne interminable de tranchées et de blockhaus, où ils installent des canons de tout calibre. En même temps ils réparent les forts de Brest-Litovsk, reconstruisent la forteresse selon les plans de l'état-major général allemand, dans le but d'utiliser la forteresse contre les Russes, quand ces derniers prendront l'offensive.

AU MOMENT OU IL VENDAIT UN COQ...

En vaquant à ses affaires samedi matin, M. André Leroux, 349 rue Richmond, aperçut que la porte de son étalable avait été fracturée durant la nuit. Une douzaine de volailles avaient disparu. L'agent Brooks mis au courant de l'affaire mit la main sur un nommé Pierre Denis au moment où celui-ci venait de vendre un coq. D'autres recherches amenèrent la découverte d'une partie des poules volées dans le hangar d'un ami de Pierre Denis, Philéas Rivard.

FAMILLE MENACEE PAR L'ASPHYXIE

Québec, 13. — La famille de M. Édouard Turgeon, domicilié rue Wolfe à Bienville, a failli être asphyxiée, samedi, par le gaz. M. Turgeon fut éveillé, de bonne heure, par l'odeur du gaz qui s'échappait d'une fournaise, et trouva ses autres membres de la famille à demi-inconscients. Le Dr Lebond fut appelé d'urgence, et réussit à leur faire recouvrer connaissance. Les occupants de la maison étaient Madame Turgeon, ses trois enfants et une servante qui, sans l'intervention opportune de M. Turgeon, étaient voués à une mort certaine.

RETRAITE A L'ARCHEVECHE

Sa Grandeur Mgr Bruchési ainsi que tous les membres de son Chapitre sont entrés, hier soir, dans leur retraite annuelle qui ne se terminera que samedi matin.

On est prié de ne se présenter à l'archevêché que pour des raisons d'importance majeure.

sidant adressa des éloges bien mérités à M. Lajoie et proposa son admission comme membre de l'Union Catholique, ce qui fut agréé unanimement.

Puis sur son invitation, M. Antonio Perreault, C.R., et avocat distingué de Montréal, félicita le conférencier sur l'exemple qu'il donnait à la jeune génération, en se livrant à des études sérieuses sur l'histoire du pays tout en poursuivant activement sa carrière professionnelle. M. L. de Bellefeuille, C.R., avocat et ancien président de l'Union Catholique, ainsi que le Rév. Père Melançon, S.J., adressèrent aussi la parole.

Les séances de l'Union Catholique furent ajournées après les fêtes du jour de l'An, au 16 janvier prochain.

PEKIN EST EN LIESSE

TOUTE LA VILLE EST PAVOISEE POUR FETER L'ACCEPTATION DU PRESIDENT YUAN SHI KAI DE LA COURONNE QUE LUI A OFFERTE LE CONSEIL D'ETAT. — AU PLUS GRAND BIEN DU PEUPLE.

Pékin, 13. — Les drapeaux claquent au vent et les édifices sont décorés pour fêter l'acceptation du président Yuan Shi Kai de la couronne que lui a offerte le conseil d'Etat.

On n'a pas encore fixé la date du couronnement, mais l'on hâte les préparatifs. La cérémonie n'aura pas lieu avant le premier de l'an, toutefois, car la Chine a promis à l'Entente qu'il ne se produirait pas de changement de gouvernement, cette année. Le Japon n'ayant pas donné d'autres avis à sa voisine, on en déduit que les deux pays sont tombés d'accord.

On publie aujourd'hui le refus de Yuan Shi Kai et son acceptation subséquente de l'offre faite par le conseil d'Etat. En la déclinant, l'Entente se disait entièrement indignée d'un trône, n'ayant pu accomplir des oeuvres pendant son administration. Il a conseillé de nommer un autre souverain. La lettre dans laquelle il accepte la couronne dit: "Le public a accueilli mon refus avec une impatience grandissante. Ainsi — je ne puis trouver d'autres raisons pour me dérober. Je donne donc instruction aux bureaux de se concerter et de faire des préparatifs. Il faut nécessairement ne pas poser à la hâte de grandes fondations. Quand les préparatifs seront complétés, prévenez-moi pour que je promulgue le décret.

Dans l'intervalle, les citoyens doivent vaquer paisiblement à leurs occupations journalières. Qu'aucun d'eux ne s'occupe de l'entente avec le travail. Tous les fonctionnaires doivent rester fidèlement à leur poste, afin que leur grand président puisse réaliser son ambition de travailler au plus grand bien du peuple.

Ceci signifie une réduction sensible sur le coût des colis, et l'on espère que le public canadien en sera satisfait. Cette réduction a été obtenue par le Canada qui abandonne toutes les taxes postales pour le transport de ces colis au Canada et sur l'Atlantique.

Cependant, l'on rappelle au public que, conformément à la circulaire émise récemment par le Département, aucun colis pesant plus de 7 livres ne sera expédié, jusqu'à nouvel ordre.

En vaquant à ses affaires samedi matin, M. André Leroux, 349 rue Richmond, aperçut que la porte de son étalable avait été fracturée durant la nuit. Une douzaine de volailles avaient disparu. L'agent Brooks mis au courant de l'affaire mit la main sur un nommé Pierre Denis au moment où celui-ci venait de vendre un coq. D'autres recherches amenèrent la découverte d'une partie des poules volées dans le hangar d'un ami de Pierre Denis, Philéas Rivard.

LE MEURTRE DE SWEETSBURG

Sweetsburg, Qué., 13. — Samedi, s'est tenue l'enquête dans l'affaire du meurtre de Mme Elisa Charlotte Dipper, par Warren Whitehead. Le juge Mulvena, de Sherbrooke, présidait, et après audition des témoins, a renvoyé l'accusé au 20 décembre pour examen volontaire. Me G. H. Bovin soutenait l'accusation et Me Bélanger, C.R., comparait pour la défense. On entendit d'abord le Dr Dyer, qui fit l'examen du cadavre et déclara que la blessure de la tête était suffisante pour amener la mort. Plusieurs témoignages furent entendus, entre autres ceux du beau-frère de l'accusé, Alfred Comeau, de Mme Francis Fyles, qui vit la victime la dernière avant le crime, et de Mme Morse, la voisine qui découvrit le meurtre, le mercredi matin. Whitehead ne paraissait pas très affecté par sa détermination, il jura bien et dit se mieux porter qu'avant son arrestation.

RETRAITE A L'ARCHEVECHE

Sa Grandeur Mgr Bruchési ainsi que tous les membres de son Chapitre sont entrés, hier soir, dans leur retraite annuelle qui ne se terminera que samedi matin.

RETRAITE A L'ARCHEVECHE

Sa Grandeur Mgr Bruchési ainsi que tous les membres de son Chapitre sont entrés, hier soir, dans leur retraite annuelle qui ne se terminera que samedi matin.

On est prié de ne se présenter à l'archevêché que pour des raisons d'importance majeure.

sidant adressa des éloges bien mérités à M. Lajoie et proposa son admission comme membre de l'Union Catholique, ce qui fut agréé unanimement.

Puis sur son invitation, M. Antonio Perreault, C.R., et avocat distingué de Montréal, félicita le conférencier sur l'exemple qu'il donnait à la jeune génération, en se livrant à des études sérieuses sur l'histoire du pays tout en poursuivant activement sa carrière professionnelle. M. L. de Bellefeuille, C.R., avocat et ancien président de l'Union Catholique, ainsi que le Rév. Père Melançon, S.J., adressèrent aussi la parole.

Les séances de l'Union Catholique furent ajournées après les fêtes du jour de l'An, au 16 janvier prochain.

BENEDICTION D'UNE EGLISE

SA GRANDEUR MONSIEUR BRUCHESI PRESIDE HIER A LA DEDICACE DE LA NOUVELLE EGLISE SAINT-MICHEL, SISE A L'ANGLE DES RUES S. URBAIN ET S. VIATEUR. — LA CEREMONIE.

Il y a deux ans, les paroissiens de Saint-Michel, constatant que leur église, à l'angle des rues Drolet et Boucher, ne pouvait plus répondre aux besoins du culte extérieur, décidaient d'élever un nouveau temple qui ferait l'angle des rues S.-Urbain et S.-Viateur.

Bien qu'on ne puisse encore se servir que du sous-bassement, Sa Grandeur Mgr Bruchési présidait, hier matin, à sa dédicace, assisté de l'abbé McShane, curé de Saint-Patrice et du Rév. McCurry, assistant supérieur-général de la Congrégation de Sainte-Croix, Notre-Dame-Sud.

Le sermon de circonstance fut fait par M. l'abbé Brophy, curé de Saint-Agnès, qui développa le sujet suivant: Les sacrifices sont les bases essentielles de tout culte religieux.

Aux cours de son allocution, Mgr Bruchési, après avoir déclaré que la dédicace qu'il venait de faire était la quarantième depuis sa consécration comme archevêque de Montréal, fit un heureux rapprochement entre le Canada, où se multiplie l'élevation des temples à la gloire du Très-Haut, et la vieille Europe qui voit s'écrouler depuis le début de la guerre les plus beaux monuments religieux qui faisaient son orgueil.

M. l'abbé Luke Callaghan, curé de Saint-Michel, profita de la circonstance pour faire remarquer à Sa Grandeur la rapidité avec laquelle avait grandi cette paroisse depuis sa fondation par le Rév. Kierman, il y a quinze ans. Saint-Michel, qui n'avait à cette époque que 500 âmes, en compte aujourd'hui 7,000, soit 1,600 familles qui résident au boulevard S.-Denis, dans l'Annexe et à Outremont. C'est la plus grande paroisse de langue anglaise de l'île de Montréal.

La cérémonie fut suivie d'une grand-messe solennelle chantée par M. l'abbé Donnelly, curé de Saint-Antoine, assisté de MM. les abbés J. S. McCrory, vice-chancelier du diocèse, et T. O'Brien, de Saint-Michel, agissant comme diacre et sous-diacre.

Une assistance très nombreuse avait pris place dans le nouveau temple.

Aux vêpres solennelles, qui ont eu lieu à 7 heures 30, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, le Rév. McGinnis officiait, assisté de M. l'abbé R. Callaghan et du Rév. Singleton.

Le sermon a été prononcé par M. l'abbé J. S. McCrory.

Les plans de l'église Saint-Michel, dont la construction a coûté \$250,000, ont été dressés par M. Beaurgard-Champagne, professeur d'architecture à l'École Polytechnique. L'église est du plus pur style oriental. Couvrant une superficie de 100 par 200 pieds, sa nef et sa crypte peuvent contenir respectivement 1,500 et 1,200 personnes.

Les travaux ont été exécutés par l'Atlas Construction Company, sous la direction de MM. C. M. Marsey et J. J. Shea, surintendant.

CITE DE MONTREAL

Direction des travaux publics

Département des égouts

Avis public est par les présentes donné par le soussigné nommé par le Bureau des Commissaires suivant les dispositions de l'article 450 de la Charte, que les rôles de cotisation pour construction d'égouts dans les rues, avenues, boulevards, chemins, ruelles, allées et places publiques suivants, savoir: —

- BERRI RUE, du Boulevard Crémazie (ci-devant Chemin de la Côte S.-Laurent) à la rue McBride. (Quartier Bordeaux).
BOYCE RUE, de la rue Dickson à 78 pieds est de la rue Duquesne. (Quartier Mercier).
CARTIER RUE, de 140 pieds Sud de la rue S.-Jérôme à 351 pieds Nord de la rue Gifford. (Quartier De Lorimier).
DANIEL RUE, (ci-devant rue Bélanger), de la rue Kydd à la rue Ibergville. (Quartier Rosemont).
DANIEL RUE, (ci-devant rue Bélanger), de la rue Ibergville à la rue Marquette. (Quartiers Rosemont et S.-Denis).
DARLING RUE, de la rue Ontario à la rue Forsyth. (Quartier Hochelaga).
DAVIDSON RUE, de la rue Stadacona à 97 pieds Nord de la rue De Beaujeu. (Quartier Hochelaga).
S.-DENIS RUE, (ci-devant rue Albert), du Boulevard Crémazie (ci-devant Chemin de la Côte S.-Laurent) à l'avenue Muir. (Quartier Bordeaux).
GARNIER RUE, de l'avenue Mont-Royal à la rue Marie-Anne. (Quartier Duvernay).
IBERVILLE RUE, de la rue Ontario à la rue Larivière. (Quartier S.-Marie).
S.-JUST RUE, de la rue Notre-Dame à la rue Bellerive. (Quartier Mercier).
LAJEUNESSE RUE, du Boulevard Crémazie, (ci-devant Chemin de la Côte S.-Laurent), à l'avenue Muir. (Quartier Bordeaux).
MCBRIDE RUE, de la rue Berri à l'avenue Henri-Julien. (Quartier Bordeaux).
MUIR AVENUE, de la rue S.-Denis (ci-devant rue Albert) à la rue Berri. (Quartier Bordeaux).
MUIR AVENUE, de la rue Lajeunesse à la rue Berri. (Quartier Bordeaux).
NOTRE-DAME RUE, des limites Est de S.-Jean de Dieu à la rue Omer (ci-devant rue Dufresne). (Quartier Mercier).
OMER RUE, (ci-devant rue Dufresne et Carillon), de la rue Notre-Dame au chemin de fer Canadien Nord. (Quartier Mercier).

ont été préparés et sont maintenant déposés à son bureau à l'hôtel de ville où ils peuvent être vus et examinés par les parties intéressées jusqu'au 24me jour de décembre 1915 à midi.

Les parties intéressées ayant des plaintes à faire contre les dits rôles ou ayant des réclamations à produire pour la valeur d'égouts qui existaient auparavant, ou pour d'autres causes, devront produire leurs plaintes ou réclamations le ou avant la date ci-dessus mentionnée, et le 24me jour de décembre, à midi, à son bureau à l'hôtel de ville, il entendra les dites parties intéressées au sujet des dites plaintes et réclamations.

Département des Egouts, Hôtel de Ville, Montréal, le 9 décembre 1915.

EMILE FRUITIER, Officier en charge de la cotisation d'égout.

EST-CE L'OEUVRE DES PRISONNIERS BOCHES?

UNE FABRIQUE DE MUNITIONS AU HAVRE FAIT EXPLOSION. CAUSANT LA MORT DE 110 OUVRIERS.

Paris, 13.—Une dépêche du Havre au "Temps" dit que 110 personnes ont été tuées, samedi, dans l'explosion de la fabrique de munitions belge de cette ville.

"On n'a pas déterminé la cause exacte de l'explosion, dit le journal. L'enquête a révélé que l'un des édifices contenait des boîtes de munitions expédiées des Etats-Unis, il y a quelque temps. On a découvert dans l'une d'elles un appareil destiné à causer une déflagration. Après avoir rendu inoffensive la boîte

d'explosifs, on fit des recherches dans le laboratoire qui révélèrent d'intéressantes choses. Les autres boîtes sont soumises à un examen minutieux.

"Bien que les ouvriers soient très prudents dans le maniement des explosifs, on sait qu'une imprudence est toujours possible et c'est probablement ce qui a causé l'explosion.

"On a fait aussi remarquer qu'il y a un camp de prisonniers allemands non loin de l'endroit où a eu lieu l'explosion, et qu'il y a neuf mois, samedi, la fabrique d'huile de la compagnie Desmarais, qui se trouve également dans le voisinage, a été brûlée.

Ce Journal est imprimé au No 45 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). J. N. Chevrier, gérant-général.

Feuilleton du DEVOIR LES NOËLLET par RENÉ BAZIN de l'Académie Française.

10 (Suite) VI Pierre Noëllet s'habitua vite. Après quelques mois, nécessaires pour combler les lacunes de son instruction hâtive, pour discerner les causes de son infériorité et les modèles classiques en faveur auprès du maître, il prit la tête de sa classe, et s'y maintint. Dès la première année, il eut plusieurs prix; la seconde, il les eut tous. Depuis lors, ce fut une répétition établie, une opinion acceptée, par tous, que Pierre Noëllet du Fief-Sauvin était un élève hors de pair, avec lequel il était inutile d'essayer même de lutter.

D'autres succès ceux-là plus recherchés encore et plus intimement flattés, l'attendaient aux "académies", séances littéraires où les meilleurs élèves des hautes classes venaient, à tour de rôle, lire un devoir en prose ou en vers. Ces jours-là, dans la grande salle des fêtes, le théâtre était monté, représentant un salon moderne, avec le buste de Moïse à droite, reconnaissable à sa barbe de fleuve, celui de David à gauche, sa harpe sur le coeur. Au fond de la scène l'orchestre se massait: sur le devant, les cinq élus tenaient leur cahier roulé, un philosophe, deux rhétoriciens, deux élèves de seconde, grands enfants un peu gauches et timides, mais ayant dans les yeux une fleur de jeunesse honnête qui en disait long sur l'excellence de la race et du milieu où ils vivaient. Quand le supérieur se levait et annonçait: "M. Pierre Noëllet du Fief-Sauvin, élève de seconde," un murmure flatter courait dans l'assistance. La lecture achevée, tandis que la fanfare jouait un refrain très ancien, le fils du métayer de Genivière se rasseyait au milieu des applaudissements, et voyant toutes ces mains tendues, tous ces yeux qui le fixaient, chargés de louange ou d'envie, il se sentait roi dans ce petit monde, vainqueur incontesté dans ses premières luttes avec ceux de son rang ou d'une condition plus élevée. La comparaison lui manquait pour apercevoir l'humilité de ces triomphes. Et loquacement, silencieusement, en paysan taciturne des Mauges qu'il était encore, il s'en grisait. Par un travail de son esprit songeur, il en vint à croire que l'intelligence est l'unique maîtresse du monde, capable d'y donner, à ceux qui la possèdent, le premier rang partout, comme au collège. Quelqu'un l'entretenait aussi dans cette illusion d'orgueil: c'était Arsène Loutrel. Fils d'un petit fabricant de village, à demi ouvrier, né dans un milieu de bourgeois en formation, il en avait les préjugés, les rancunes, les défiances et l'instinct de flatterie. Le hasard l'avait fait le protecteur et l'initiateur de Pierre Noëllet, au début. Lorsque celui-ci eut conquis un rang privilégié dans l'estime de ses camarades et de ses maîtres, Loutrel en profita habilement. Il sut le flatter, devenir son confident, bénéficier de la réputation intacte de son ami, et lui, médiocre et vulgaire, prendre un ascendant incroyable sur une nature en tout point supérieure à la sienne. Ils causaient surtout les jours de promenade, lorsque, après une longue marche, le maître d'étude donnait le signal de l'arrêt en quelque endroit consacré par la tradition: au carrefour d'une route, à l'orée d'un bois, sur le tumultueux d'un camp de César, ou encore au bord de l'Èvre, près d'une closerie perdue sous les arbres et que les collègues avaient surnommée "la Mère-au-Buis", à cause des touffes de buis qui poussaient, on ne sait pourquoi, tout autour. Pierre aimait ce petit coin de pays. L'eau courait à ses pieds, tordant les tiges des nénufars; à gauche un moulin virait sur le coteau d'en face, la grosse métairie de la Roche-Baraton était ses toits rouges et le pampre de son clos de vigne: cela ressemblait à la Genivière. Un jour que Loutrel et lui s'étaient assis là, tandis que leurs camarades bondissaient dans la chaétigneraie et pente, chassaient un écureuil traqué par sa queue rousse ou tendaient aux poissons des lignes primitives armées d'une épingle tordeuse, ils vinrent tous deux à parler de l'avenir. —Moi, dit Loutrel, je sais fort bien ce que je serai. —Quoi donc? demanda Pierre,

tu pour te préparer à ce métier d'architecte? —A l'école des Beaux-Arts. —A Paris, sans doute? —Evidemment. J'y passe trois ans, recommandé à un architecte de la ville et à un professeur de l'École, je reviens à Clisson, et j'achète le cabinet de M. Lefeuvre, qui s'est presque engagé à me le céder. Il fait dix-neuf mille francs en moyenne, Lefeuvre. —Tout cela est merveilleusement combiné, je te félicite de voir si clairement devant toi. Tes parents approuvent le projet? —C'est eux qui me l'ont conseillé, eux qui ont décidé que j'irais à Paris au lieu de moisir dans une étude de province. eux qui ont fait des ouvertures discrètes à M. Lefeuvre. Tu n'as pas eu la même chance, toi, Noëllet: il t'a fallu trouver la voie tout seul. Comment t'est-elle venue, ton idée d'être prêtre? —Comme viennent toutes les idées, répondit Pierre un peu rudement. (A suivre)

Le temps qu'il fera

Neige et bourrasques du nord-ouest au nord. Demain, beau et très froid.

Bulletin d'après le thermomètre de Jean et Harrison, 35 Est rue Notre-Dame, R. de Noël, gréant.

Aujourd'hui maximum... 23
 Minimum... 11
 Assuré d'après le thermomètre de Jean et Harrison, 35 Est rue Notre-Dame, R. de Noël, gréant.

Baromètre, — 8 h. matin, 29.82 ;
 11 h. matin, 29.90 ; midi, 29.78.

DEMAIN, MARDI, 14 DECEMBRE
 S. Spiridon, évêque.
 Lever du soleil, 7 heures 34.
 Coucher du soleil, 4 heures 16.
 Lever de la lune, soir 6 h. 14 m.
 Coucher de la lune, 9 heures 10.
 Pleine lune, le 21, à 7 h. 58 m. du soir.

LES COURS DE LAVAL

Programme des conférences de cette semaine à la Faculté des Arts à Laval :

Lundi, 13, 8 heures p.m. — L'abbé Emile Chartier : Cours didactique de littérature française, 6ème leçon (La Bruyère, "Les Caractères", ch. XIII "De la mode"; Le fleuret ou l'amateur de tulipes).

Mardi, 14, 8 heures p.m. — Professeur J. B. Lagacé : Cours d'histoire de l'art, 5ème leçon (En Egypte). L'idée de la mort. — Le culte rendu aux morts. — Tombes royales et hypogées.

Jeudi, 16, 8 heures p.m. — Professeur Edouard Montpellié : Cours de législation industrielle, 5ème leçon. Le professeur de littérature rappelle que lundi est le jour fixé pour la remise des manuscrits de la deuxième dissertation. Le compte rendu sera fait le lundi suivant, 20 décembre.

Dès maintenant le professeur propose, comme troisième sujet (remise le 17 janvier, compte rendu le 24), la donnée suivante :

"Nos auteurs faisant de la littérature, mais une littérature vivante et héroïque. L'histoire se faisait de toutes pièces. Elle se rédigeait de coupe et d'épée, à coup de flèche et de mousquet; elle s'écrivait avec la croix, le canon et la charrie; elle s'imprimait en sillons profonds sur le sol de la Nouvelle-France; elle se brûlait sur la grande montagne et sur les murs des forteresses. Ah! messieurs, nos livres étaient de grands maîtres. Derrière ces cinquante ans (ils) se renferment à pleines mains, dans les faits, dans les traditions, dans les souvenirs, dans l'âme populaire et le génie national, la semence générale d'un avenir. (Hon. Thomas Chabais : "Discours et conférences", t. n. 174). Résumer à grands traits, d'après cette page, l'histoire des romans épiques des premières années (1608-1700) de la colonie. On peut compter en montant, sur les faits, l'influence de cette littérature "vivante" sur notre littérature écrite ou parlée."

M. L'ABBE J. JETTE
CURE A S-SOPHIE

M. l'abbé J. Jette, depuis 12 ans, aumônier à Saint-Jean de Dieu, vient d'être nommé curé de la paroisse Sainte-Sophie, comté de Verbois.

M. l'abbé Joseph Jette est né à Saint-Roch de l'Acadie, comté de l'Assomption, le 17 décembre 1874, de Joseph Jette, cultivateur, et d'Éléonore Gagnon. Il fit ses études à l'Assomption et à Montréal, où il fut ordonné par Mgr Bruchési, le 3 septembre 1899, dans la paroisse de Saint-Jean de Dieu, par Mgr Bruchési, évêque de l'Assomption, le 17 décembre 1899, à Longueuil, (1900 à 1904); assistant-aumônier, puis aumônier à Saint-Jean-de-Dieu, depuis ce temps.

FEU M. L'ABBE
T. SAURIOL

Monsieur l'abbé Timothée Sauriol, ancien curé retiré au séminaire de Sainte-Thérèse de Blainville, est mort ce matin, à l'âge de 84 ans.

Né à Saint-Martin de Laval le 4 avril 1831, de Louis Sauriol, cultivateur, et de Lucie Briën, M. l'abbé Sauriol fit ses études à Sainte-Thérèse et fut ordonné prêtre par Mgr Fabre, le 26 février 1858. A partir de cette date jusqu'en 1896, il remplit les fonctions d'assistant-procureur du séminaire, dont il était pensionnaire depuis cette dernière année.

Avant de revêtir l'habit ecclésiastique il pratiqua la médecine durant trente ans, dont deux à Saint-Martin de Laval et vingt-huit à Saint-Bruno de Chambly.

Demain après-midi, à 3 heures, on fera la translation des restes, du séminaire à l'église paroissiale, où le service funèbre sera célébré mercredi matin, à 9 heures 30, après l'arrivée du train qui quitte la gare Viger à 8 heures.

Sa Grandeur Mgr Bruchési assistera aux funérailles.

CONDOLEANCES

Le Devoir offre à sa collaboratrice, Michelle Le Normand, ses sympathies les plus vives, à l'occasion de la mort de son père, survenue le 11 à quelques heures.

NOUVEAU JOURNAL

(De notre correspondant)

Québec, 13. — Un nouveau journal hebdomadaire, qui a pour nom "Le Signal", a fait son apparition, samedi, à Québec. La nouvelle feuille se présente comme l'organe des comités de Québec, Portneuf et Montmorency. C'est un journal de huit pages, grand format et de belle apparence typographique, qui s'occupe de politique et de littérature. Il est rédigé en collaboration.

BULLETIN DE PARIS

Paris, 13. (2.52). — Bulletin officiel de cet après-midi :

Er. Champagnac, au sud du monticule à Le Mesnil, les Allemands ont fait exploser une mine, en face d'une de nos tranchées. Nous avons occupé l'excavation.

Il n'est survenu aucun autre événement important sur le reste du front.

CONTENTER TOUT LE MONDE

PARLANT DES REFORMES MUNICIPALES, SIR LOMER GOULIN DECLARE, CE MATIN, QUE LE GOUVERNEMENT TACHERA DE SATISFAIRE TOUS LES CITOYENS QUI S'ATTENDENT A DES CHANGEMENTS.

Il y avait affluence de députés, ce matin, au bureau du gouvernement. On en voyait partout dans les corridors, dans l'antichambre, causant, discutant. On parlait surtout de la session qui doit s'ouvrir le 11 janvier. Cependant la plupart de ceux qui arrivaient semblaient ignorer cette nouvelle et interrogés par les journalistes refusaient de répondre. L'arrivée de M. le maire Martin qui eut une conférence de quelques minutes avec Sir Lomer Goulin, fit tomber la conversation sur les choses de la politique municipale. Certain député de Montréal se déclara enchanté de l'élection de M. Giroux au bureau des commissaires et le même se disait assuré de l'élection de M. Ruben Laurier dans le quartier Saint-Jacques.

M. Tancred Marsil, directeur du "Réveil" eut une entrevue de plus d'un quart d'heure avec le premier ministre. Notre tour vint.

M. Goulin semblait fort bien disposé à nous renseigner et il nous apprit aussitôt que la session s'ouvrirait le 11 janvier, en même temps que la session fédérale. Discutez-vous des choses intéressantes ? avouons-nous demandé. — Tout ce qu'on nous présentera, répond sir Lomer. — Et à propos des réformes à la charte de Montréal... ? — Nous aurons des projets déposés devant nous par des corps publics ou des organisations de Montréal. Il est certain que les citoyens s'attendent à des changements. Nous tâcherons de contenter tout le monde. Nous nous attendons à voir la ville elle-même demander des réformes; elle n'en a rien fait. La Chambre de commerce devait aussi présenter quelque chose, mais ses membres n'ont pu s'entendre.

Et M. Goulin se lève et nous fait remarquer que Montréal est en avance sur Québec cette année. Vous avez déjà de la neige, dit-il, tandis qu'à Québec nous avons encore une température superbe, idéale. On dirait que l'hiver ne veut pas venir. Et M. Goulin regarde par la fenêtre les petits flocons qui tombent paresseusement, dessinant des arabesques le long du toit du Palais de Justice. Après un instant de réflexion qui nous semble mélancolique; avez-vous des nouvelles d'Ottawa ? — Non, si ce n'est... — que leur session commence le 12.

Nous allons prendre congé lord M. Goulin nous dit, sur le seuil de son bureau : Vous avez attendu un gros quart d'heure avant d'entrer ici ; à l'avenir, entrez tout droit.

Ces paroles font relever la tête à quelques députés pensifs qui attendent encore dans l'antichambre.

MM. Jérémie Décaries et Jules Alard étaient aussi au bureau ; ils n'ont reçu que quelques amis.

DES ELECTIONS A TOUT PRIX

M. ROGERS VEUT UN APPEL AU PEUPLE. — PAS DE PROLONGATION.

Ottawa, 13. — Le gouvernement serait décidé à en appeler au peuple plutôt que de laisser faire certains éclaircissements sur des affaires loachées.

M. Rogers profiterait de n'importe quelle occasion pour pousser le peuple à voter aux élections générales. Une personne bien renseignée nous assure qu'il y aura une forte opposition à la prolongation du terme parlementaire, si le gouvernement refuse les enquêtes que lui demandera l'opposition.

LE CALME AUX DARDANELLES

LA LISTE DES OFFICIERS MISES HORS DE COMBAT EST PLUS PETITE QUE CELLE DES SEMAINES PRECEDENTES.

Londres, 30 novembre. (Correspondance). — La liste des officiers mis hors de combat pendant les 3 dernières semaines, est de beaucoup plus petite que les précédentes, et décide le calme relatif qui a régné aux Dardanelles et sur le front occidental. Cette liste serait moins bien remplie encore sans les opérations de Perse et d'ailleurs.

Pendant les 3 semaines, 103 officiers anglais ont été tués, 307 ont été blessés et 171 ont disparu. Jusqu'à présent, le nombre des officiers tués, blessés et disparus s'élève respectivement à 6,372, 12,866 et 1,733, soit en tout, 21,171. De ce nombre, il y a 2 Canadiens tués et 21 blessés.

508 NAVIRES COULES PAR LES TEUTONS

Londres, 13. — Les sous-marins allemands et austro-hongrois ont coulé jusqu'à date 508 navires, d'après une dépêche de Berlin.

Le tonnage total de ces navires se chiffre à 917,819.

LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE

(De notre correspondant)

Ottawa, 13. — La commission économique nationale a commencé son travail ce matin. Sir Geo. Foster a souhaité la bienvenue aux membres de la commission, au nom du gouvernement. Le ministre a surtout parlé du développement de l'agriculture et des marchés immenses que le grain canadien était en train d'acquiescer.

LA GUERRE EN MARCHE VERS LA GRECE

Des troupes bulgares se préparent à franchir la frontière hellénique et des soldats grecs marchent à leur rencontre pour les repousser. — Les Alliés ont infligé de très lourdes pertes à l'ennemi en retraite.

Salonique, 13, via Londres. — Le journal "Opinion" affirme que les troupes bulgares se préparent à franchir la frontière hellénique et que les soldats grecs se dirigent vers l'endroit menacé, apparemment dans le but de faire face à l'invasion.

Salonique, 13. — Le correspondant de l'agence Reuters, à Salonique, mande dans une dépêche en date de dimanche :

"L'évacuation de Doiran et de Giyevli a été complétée aujourd'hui et on rapporte que les Bulgares sont à moins de cinq milles de la frontière grecque, suivant lentement les traces des alliés."

LES SERBES DANS UNE TERRIBLE SITUATION

Paris, 13. — Le correspondant de l'agence Havas à Athènes envoie, en date d'hier, la dépêche suivante :

"Les membres du corps diplomatique, ici, racontent en se basant sur des renseignements acquis à bonne source, que la situation en Serbie est terrible. La plus grande dévastation régnait sur tout le territoire. Les Bulgares, les Autrichiens et les Allemands, soldats comme marchands, refusent d'accepter l'argent serbe sauf à une réduction de 50 pour cent, en dépit des avis officiels portant que l'argent serbe, papier ou monnaie, garde sa valeur marquée. Les Autrichiens, les Allemands et les Bulgares parcourent déjà le pays déclarant partout que jamais la Serbie ne recouvrera son indépendance, ce qui ajoute encore à l'angoisse des habitants restés derrière l'armée."

DEFAITE ECRAANTE DES BULGARES

Salonique, 12. — (Du "Daily Telegraph" de Londres). — Dans le défilé du Demir Kapu, pendant la retraite anglo-française, les Bulgares ont souffert une défaite écrasante. On donna à croire à l'ennemi au moyen d'un stratagème que les Français étaient bien engagés dans le défilé. Les Bulgares tentèrent de les poursuivre et quand leurs troupes furent bien engagées dans ce long boyau, deux batteries françaises habilement dissimulées sur les hauteurs ouvrirent sur eux un feu meurtrier. Le 11ème régiment bulgare fut exterminé et ceux qui restèrent se sauvèrent, pris de panique.

BULLETTIN DE BERLIN

Berlin, 13. — A la réserve de quelques petits engagements et de la capture de plusieurs centaines de Serbes, la journée d'hier s'est écoulée dans le calme sur les divers fronts.

Le bulletin officiel dit aujourd'hui qu'à Ipek, au Monténégro, les navisseurs ont découvert 12 canons que les Serbes avaient entrés. L'armée du général Koewess a fait 500 prisonniers. Pendant le cours de ces derniers jours, nous avons pris plus de 1,000 Serbes auxquels nous avons coupé la retraite.

Sur le front oriental, les Russes se sont emparés d'une position sans importance. Il y a eu des escarmouches aux avant-postes, à divers endroits. Une attaque des Joscovites dans le voisinage de Vukla, au sud de Vyonovskoye a échoué. Les assaillants ont perdu environ 100 hommes.

LES ANGLAIS REPLIES LE LONG DE LA FRONTIERE

Paris, 13. — "La bataille entre les Bulgares et les troupes anglaises au nord de Doiran (Serbie) a été très violente", dit le correspondant athénien de l'agence Havas dans une dépêche datée de dimanche. Le message dit :

"Deux colonnes de Bulgares appuyées d'une artillerie légère ont réussi à ébranler la ligne anglaise qui s'est retirée sur la seconde ligne. Une contre-attaque anglaise appuyée par une puissante artillerie a repoussé l'ennemi toutefois lui infligeant de lourdes pertes. Les An-

ENCORE UN GROS SCANDALE ?

Ottawa, 13. — Un scandale de grande envergure, au sujet d'achat de charbon dans la Colombie-Anglaise, a été mis en lumière par le "Daily Telegraph". L'enquête faite à Victoria a mis à jour qu'un haut fonctionnaire se trouvait impliqué. Ce fonctionnaire, envoyé avec ordre d'acheter du charbon d'une compagnie soumissionnaire, aurait fait ces achats d'un particulier du nom de Johnson, qui aurait fait un gros profit sur chaque tonne de charbon et divisé ces profits avec l'agent du gouvernement. Un personnage officiel serait aussi impliqué dans l'affaire.

ON ATTEND AVEC INTERET

LA REPONSE DE VIENNE A WASHINGTON, CONCERNANT LA DESTRUCTION DE L'ANCONA.

Washington, 13. — L'attitude future des Etats-Unis relativement à la destruction de l'Ancona dépendra du gouvernement autrichien. La note américaine indique clairement qu'une rupture de relations diplomatiques se produira si Vienne ne répare pas l'acte illégal commis par le commandant du sous-marin. On accordera probablement une semaine au plus à l'Autriche pour obtempérer aux demandes des Américains.

Les fonctionnaires attendent avec un vif intérêt des renseignements de Vienne sur l'accueil que la note a reçu du gouvernement autrichien et sur l'effet qu'elle a produit sur le public. L'ambassadeur Penfield a présenté, jeudi, au ministère des affaires étrangères autrichien le texte de la note.

PERSANS BATTUS PAR LES RUSSES

LES REBELLES SONT DEFAITS ET LES MOSCOVITES MARCHENT SUR HAMADEN. — ON DECOUVRE UN COMPLICIT. — TEUTONS A L'OEUVRE.

Londres, 13. — Les troupes russes ont défait une force de soldats persans révoltés à Aveh, et se dirigent maintenant sur Hamaden, d'après le correspondant de l'agence Reuters à Téhéran, Perse.

Le correspondant ajoute que l'on vient de découvrir un complot pour assassiner le ministre de l'intérieur de la Perse. Il dit qu'il avait été ourdi par des réfugiés de Koum, hostiles aux Alliés de Pentente.

PAS DE FASTE A LA RENTREE

Ottawa, 13. — La cérémonie de l'ouverture officielle de la session le 13 janvier sera la même que celle suivie l'an dernier, c'est-à-dire sans aucun faste. Les invitations seront strictement limitées à la liste officielle, ce qui signifie que la foule n'encombrera pas les galeries. Il n'y aura pas non plus de lever, mais l'ouverture comme par le passé sera suivie du dîner et d'une réception à Rideau Hall.

POUR LES ECOLES DE L'ONTARIO

LE BUREAU DES COMMISSAIRES VOTE MILLE DOLLARS SUR PROPOSITION DE M. LE COMMISSAIRE GIROUX. — LE BUDGET SERA-T-IL VOTE LE 1er JANVIER ? — L'IMPOT DU MAIRE.

Le bureau des commissaires a voté, ce matin, sujet à ratification par la Législature de Québec, une somme de mille dollars pour les écoles d'Ontario, comme il en était prié par le conseil. M. Giroux, qui siégeait pour la première fois au bureau des commissaires, a proposé la motion d'adoption qui a été acceptée à l'unanimité des membres présents, le maire étant seul absent.

La discussion a été amorcée par une question de M. l'échevin Ménard autour de la proposition du conseil, qui demande si le bureau des commissaires a reçu une réponse de M. Laurendeau au sujet de la légalité de cette subvention. M. Giroux donne aussitôt lecture de l'opinion de l'avocat en chef, celle-ci morte, en peu de mots, qu'il ne se trouve rien dans la loi pour autoriser le bureau des commissaires à voter un crédit pour une des fins mentionnées dans la résolution ; à savoir pour aider l'Association d'Education d'Ontario à porter la cause de l'enseignement du français, dans cette province, au conseil privé.

M. Ménard est d'avis que l'opinion de M. Laurendeau est bien fondée, mais qu'en ce cas le bureau des commissaires a commis une illégalité quand il a voté des sommes importantes à la Croix Rouge, au Fonds patriotique, aux fonds français, belges et monténégrins. Loin de lui l'idée de condamner ces subventions, mais si on a commis une illégalité en faveur d'étrangers, on pourrait bien en commettre une en faveur de nos frères d'Ontario. Il ne veut pas, cependant, demander cela au bureau des commissaires et il se contentera, quitte à faire ratifier leur action par la Législature.

M. Giroux est du même avis. Il ne faut pas mettre en doute, dit-il, la légalité des autres sommes votées pour des fins de philanthropie en dehors de la ville par le bureau des commissaires, mais si le bureau y consent, on votera la somme de mille dollars pour les écoles d'Ontario quitte à faire ratifier ce vote par Québec.

Et sans que personne y ajoute un mot de commentaire, la proposition de M. Giroux est adoptée unanimement.

LES SERBES DANS UNE TERRIBLE SITUATION

Paris, 13. — Le correspondant de l'agence Havas à Athènes envoie, en date d'hier, la dépêche suivante :

"Les membres du corps diplomatique, ici, racontent en se basant sur des renseignements acquis à bonne source, que la situation en Serbie est terrible. La plus grande dévastation régnait sur tout le territoire. Les Bulgares, les Autrichiens et les Allemands, soldats comme marchands, refusent d'accepter l'argent serbe sauf à une réduction de 50 pour cent, en dépit des avis officiels portant que l'argent serbe, papier ou monnaie, garde sa valeur marquée. Les Autrichiens, les Allemands et les Bulgares parcourent déjà le pays déclarant partout que jamais la Serbie ne recouvrera son indépendance, ce qui ajoute encore à l'angoisse des habitants restés derrière l'armée."

LES ALLIES EXPULSES DE LA MACEDOINE

Berlin, 13, via Savvile. — Aux quartiers généraux de l'armée allemande, on annonce officiellement aujourd'hui que les navisseurs ont complètement expulsé les Anglais et les Français de la Macédoine, l'armée du général Todoroff occupant Doiran et Giyevli. On déclare que deux divisions anglaises ont été presque annihilées.

MANOEUVRES DES BOCHES

Petrograd, 12, via Londres, 13. — Les Allemands en Perse cherchent à détourner l'attention de l'armée russe du Caucase, dit le "Rusky Invalid", et à éparpiller les forces des Moscovites sur un arge front afin de permettre aux Turcs d'employer une partie de leurs troupes dans la campagne de Mesopotamie et de sauver Bagdad.

Le "Retch" exprime l'avis que le plan que les Teutons ont conçu de franchir la Dvina pendant sa congélation est impraticable, car l'hiver est extrêmement rigoureux. L'amorçonnement de la neige entrave les mouvements des automobiles et empêche le transport d'une quantité suffisante de munitions.

DANS SAINT-JACQUES

M. Théo. Bonin, mercier de la rue Sainte-Catherine Est, est venu chercher ce matin son bulletin de présentation chez le greffier de la ville. Il se porte candidat aux élections échevinales dans Saint-Jacques.

M. le capitaine Taschereau-Beaudin, nous a déclaré, ce matin, qu'il se mettrait à l'œuvre sur les rangs. Il est venu, ce matin, s'informer auprès du greffier des listes électorales.

VOL SUR LA PERSONNE

James G. Bennett a comparu ce matin devant le juge Saint-Cyr sous l'inculpation d'un vol de \$350 commis sur la personne de Harry Carr. L'enquête a été fixée à mercredi et l'accusé admis à caution sous la garantie de \$600 en propriétés immobilières.

Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture.)

TEL. EST 4510

Dupuis Frères

Le Magasin du Peuple
 447 EST, SAINTE-CATHERINE.

ESCLAVE ou REINE

Ce roman est l'histoire d'une belle adolescente jetée, par un étrange surprise du sort, dans ce que le monde est convenu d'appeler un grand mariage. Armée de sa seule foi et de sa douceur invincible, la séduisante Lise finira par incliner à une conception chevaleresque du droit des faibles, son mari, imbu des préjugés féroces, à demi barbares de la vieille aristocratie russe d'au-

88c

RABAIS SPECIAUX

Angle S.-Catherine et Montcalm

EPAIS RUGS AXMINSTER, seulement 15, jolis dessins persans, Trelis, Daghestan, Ispalan et autres dessins orientaux. Grandeur 6 pieds 9 x 9. Valant \$22.50, pour \$16.50

RUG AXMINSTER ANGLAIS, seulement 1, grandeur 9 pieds x 13 pieds. Joli vert avec bordure en rose. Valant \$45.00, pour \$30.00

RUGS WILTON ANGLAIS, seulement 2, grandeur 9' x 10' 1/2'. Petits dessins, 1 vert et 1 tan. Valant \$36.00, pour \$18.00

DEVANTS DE FOYER AXMINSTER ANGLAIS, seulement 50, divers en laine épaisse, dessins assortis. Grandeur 3 pieds x 2. Valant \$2.50, pour \$1.50

Grandeur 4 pieds x 2. Valant \$3.25, pour \$2.00

LES PACIFISTES SE CHAMAILLENT

LA POLITIQUE DU PRESIDENT WILSON CAUSE DE NOUVELLES DISSENSIONS A BORD DE L'OSCAR II. — UN APPEL AUX CHEFS D'ETAT.

A bord de l'"Oscar II", par télégraphie sans fil, via le "Noordnord", 13. — Une résolution condamnant la politique de préparation du président Wilson, présentée hier soir, a soulevé de nombreuses objections de la part de plusieurs membres de l'expédition Ford. Le juge Lindsay de Denver, a été l'un des plus forts protestataires. Il parla même de quitter le vaisseau dès son arrivée en Europe si une pareille résolution, qu'il considère antipatriotique, était adoptée.

Un appel a été envoyé aux souverains d'Europe individuellement, leur demandant ce qu'ils ont de plus tôt à la guerre. Ils se disent inspirés par des motifs d'humanité. Ils déclarent que l'idéal commun à chaque individu devrait être une base sur laquelle on pourrait établir une paix qui répondrait aux aspirations de tous. Il est temps de faire cesser ce carnage, il y a eu assez de souffrances endurées, assez de destructions. Dix millions d'êtres sont sacrifiés tous les jours.

C'est le désir d'aider à rétablir la paix sur des bases solides et durables qui a poussé les citoyens américains à entreprendre ce voyage. Ils croient remplir les vœux des citoyens de tous les pays neutres.

Ils annoncent pour bientôt un congrès qui soumettra des propositions de paix et ils demandent en attendant de déclarer un armistice. Ils leur demandent de laisser les négociations se poursuivre afin d'éviter aux soldats un autre hiver dans les tranchées. Il n'y a que la médiation et la discussion qui peuvent mettre fin à la guerre. L'appel est signé, au nom de tous, par Henry Ford.

LOURDES PERTES DE L'ARISTOCRATIE

HUIT CENTS NOBLES ANGLAIS SONT MORTS SUR LE CHAMP DE BATAILLE.

Londres, 13. — La nouvelle édition du "Debrett Peerage", rapport officiel annuel des titres anglais, indique que l'aristocratie anglaise a souffert cruellement depuis le début de la guerre. On a constitué une liste d'honneur des morts sur le champ de bataille, qui prend douze pages entières du volume et comprend huit cents noms. Cette liste contient les noms d'un membre de la famille royale, de seize baronnets, de six chevaliers, sept membres de la Chambre des Communes, 164 compagnons d'ordres, divers, 85 fils de pairs, 82 fils de baronnets, 84 fils de chevaliers. Il y a eu ainsi des changements de succession pour plus de cent titres.

POUR FABRIQUER DES MUNITIONS

LES AUTORITES MILITAIRES AUTRICHIENNES SE PREPARENT A UNE MOBILISATION SYSTEMATIQUE DE TRAVAILLEUSES.

Zurich, via Londres, 13. — Les autorités militaires autrichiennes se préparent à une mobilisation systématique d'une grande armée de travailleuses pour les fabriques de munitions, où depuis le départ des hommes pour la guerre, l'ouvrage se fait lentement et d'une façon peu satisfaisante.

On espère que le travail des femmes permettra d'envoyer plus d'hommes au front, où on a besoin de toutes les énergies disponibles. Il permettra aussi aux fabriques de fournir des munitions aux alliés de l'Autriche. On demande aux mères, même chargées de famille de donner une demi-journée, à ce travail.

Le ministère de la Guerre a ouvert un département spécial pour recevoir les demandes d'ouvrage.

HOMICIDE EXCUSABLE

D'après les renseignements obtenus au cours de l'enquête du coroner, ce matin, l'inconnu tué accidentellement sur la voie de Lachine, vendredi soir, par un tramway de Lachine, est un nommé J. B. Bonchard, âgé de 23 ans, demeurant à Sherrington, P.Q. Le jury a rendu un verdict d'homicide excusable, exonérant le garde-moteur de tout blâme.

INCENDIE RUE STE-CATHERINE

L'établissement de la Compagnie Mosaic Flooring, No 672, rue S. Catherine Ouest, a été ravagé par un incendie inattendu, samedi après-midi. Le feu se déclara au sous-sol et se communiqua vite aux étages supérieurs. La cause en est inconnue. Les pompiers maîtrisèrent promptement les flammes, qui causèrent beaucoup de dommages au matériel de la Compagnie. Pendant près d'une demi-heure, le trafic a été interrompu sur la rue S. Catherine.

NAISSANCE

MOUSSEAU. — A Montréal, le 2 courant, au No 1333 rue S-Hubert, l'épouse de M. J.-G. Mousseau, comptable, une fille. Pétarain et marraine, Mme. Mousseau et Jeanne Mousseau, frère et sœur de l'enfant.

DECES

GELINAS. — A Trois-Rivières, le 11 décembre 1915, à l'âge de 81 ans, est décédé Charles P. Gelinas, manufacturier. Les funérailles auront lieu mardi, le 14 décembre, à 9 heures, à Trois-Rivières. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

SAURIOL. — Lundi matin, le 13 courant, à l'âge de 84 ans et 3 mois, est décédé Monsieur l'abbé Timothée Sauriol, Ptre. Les funérailles auront lieu mercredi, le 15 courant, à 9 heures, à Trois-Rivières. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DECES A MONTREAL

BOYD, William George, comités, 20 ans, boui, Monk, 119.

CONSTATINEAU, Florida Cauchon, 27 ans, femme de Charles Constantineau, pompier, rue Demers, 21.

DESMAR, Louis, 16 ans, enfant d'Edouard Desmar, constable, rue Hogan, 51.

GATHEN, Zoé Diote, 58 ans, femme d'Edouard Gathen, journalier, rue Albert, 672.

GOLDBERG, Hermingilde, 65 ans, menuisier, rue S.-Christophe, 453.

JACOB, Justine, 20 ans, rue Demontigny, 1423.

LALONDE, Amanda, 18 ans, fille d'Abraham Lalonde, journalier, boui, Monk, 228.

LAPOINTE, Philomène Derame, 78 ans, veuve de Damase Lapointe corroyeur, rue Beaudry, 47.

LAVOIE, Ferdinand, 70 ans, rentier, rue Bonsecours, 8.

LEBOUX, Eugénie Poirier, 31 ans, femme de J. A. LeRoux, expéditeur, avenue Coloniale, 966.

LEGAULT, Joseph, 55 ans, boucher, rue Mazurin, 165.

LEGAULT, Angéline, 8 ans, enfant de F. X. Legault, journalier, rue Morau, 478.

MATTON, Malvina Deslauriers, 55 ans, veuve d'Adolphe Matton, sellier, rue Wolfe, 205.

OUELLETTE, Geneviève S.-Laurent, 52 ans, femme de Louis Albert Ouellette, comptable, rue Nelligan, 4.

OUZELLETT, Adeline, 9 mois, enfant d'Ernest Ouellette, journalier, Côte des Neiges, 1133.

PHANEUF, Edouard, 9 mois, enfant d'Ernest Phaneuf, machiniste, rue des Arènes, 163.

TREAU, Clara, 34 ans, rue Dubé, 1.

TREAU, Emma Deschênes, 26 ans, femme de Eugène Treau, journalier, rue

LA CAMPAGNE DE LORD DERBY

ELLE A REMPORTE JUSQU'ICI UN SUCCES QUI DEPASSE DE BEAUCOUP L'ESPOIR DES ORGANISATEURS.

New-York, 13. — On mande de Londres "Herald" que le "Daily Telegraph" annonce, ce matin, que la campagne de recrutement de lord Derby a remporté un succès marqué qui dépasse de beaucoup l'espoir des organisateurs du mouvement. Ce fut l'affluence des recrues ce 3 derniers jours qui a donné le coup de mort au complot que lord Northcliffe a ourdi pour établir la conscription. Je suis d'avis que le Kaiser-avec ses procédés et ses trucs de zéppelins est la cause de l'accroissement magique de la "méprisable et petite armée anglaise", qui se compose d'environ 5,000,000 d'hommes entraînés, avides de combattre l'ennemi sur les 4 théâtres des opérations. On voyait partout du khaki et des insignes khaki ici et là. Hier, les hommes d'âge à porter les armes qui n'en avaient pas semblaient malheureux.

On ne peut pas encore obtenir de chiffres officiels et il s'écoulera peut-être quelques jours avant qu'on connaisse le nombre des recrues, mais on dit que 4 millions d'hommes se sont enrôlés.

Le rapport de lord Derby est déjà entre les mains du gouvernement. Il semble que jusqu'à la fin de novembre le résultat du plan Derby était très incertain. De fait, les organisateurs le regardaient comme un échec, mais l'élan magnifique qui a eu lieu depuis a sauvé la nation.

Lord Derby est enchanté, affirmant, du résultat de son gigantesque effort, et l'on échappera probablement à la conscription. Si le nombre des soldats, tel que le révèleront les rapports finaux, est légèrement inférieur à ce que l'on attendait, il est plus vraisemblable que l'on en obtiendra d'autres en lançant un autre appel et sans recourir au service obligatoire.

INCENDIE RUE STE-CATHERINE

L'établissement de la Compagnie Mosaic Flooring, No 672, rue S. Catherine Ouest, a été ravagé par un incendie inattendu, samedi après-midi. Le feu se déclara au sous-sol et se communiqua vite aux étages supérieurs. La cause en est inconnue. Les pompiers maîtrisèrent promptement les flammes, qui causèrent beaucoup de dommages au matériel de la Compagnie. Pendant près d'une demi-heure, le trafic a été interrompu sur la rue S. Catherine.

NAISSANCE

MOUSSEAU. — A Montréal, le 2 courant, au No 1333 rue S-Hubert, l'épouse de M. J.-G. Mousseau, comptable, une fille. Pétarain et marraine, Mme. Mousseau et Jeanne Mousseau, frère et sœur de l'enfant.

DECES

GELINAS. — A Trois-Rivières, le 11 décembre 1915, à l'âge de 81 ans, est décédé Charles P. Gelinas, manufacturier. Les funérailles auront lieu mardi, le 14 décembre, à 9 heures, à Trois-Rivières. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

SAURIOL. — Lundi matin, le 13 courant, à l'âge de 84 ans et 3 mois, est décédé Monsieur l'abbé Timothée Sauriol, Ptre. Les funérailles auront lieu mercredi, le 15 courant, à 9 heures, à Trois-Rivières. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DECES A MONTREAL

BOYD, William George, comités, 20 ans, boui, Monk, 119.

CONSTATINEAU, Florida Cauchon, 27 ans, femme de Charles Constantineau, pompier, rue Demers, 21.

DESMAR, Louis, 16 ans, enfant d'Edouard Desmar, constable, rue Hogan, 51.

GATHEN, Zoé Diote, 58 ans, femme d'Edouard Gathen, journalier, rue Albert, 672.

GOLDBERG, Hermingilde, 65 ans, menuisier, rue S.-Christophe, 453.

JACOB, Justine, 20 ans, rue Demontigny, 1423.

LALONDE, Amanda, 18 ans, fille d'Abraham Lalonde, journalier, boui, Monk, 228.

LAPOINTE, Philomène Derame, 78 ans, veuve de Damase Lapointe corroyeur, rue Beaudry, 47.

LAVOIE, Ferdinand, 70 ans, rentier, rue Bonsecours, 8.

LEBOUX, Eugénie Poirier, 31 ans, femme de J. A. LeRoux, expéditeur, avenue Coloniale, 966.

LEGAULT, Joseph, 55 ans, boucher, rue Mazurin, 165.

LEGAULT, Angéline, 8 ans, enfant de F. X. Legault, journalier, rue Morau, 478.

MATTON, Malvina Deslauriers, 55 ans, veuve d'Adolphe Matton, sellier, rue Wolfe, 205.

OUELLETTE, Geneviève S.-Laurent, 52 ans, femme de Louis Albert Ouellette, comptable, rue Nelligan, 4.

OUZELLETT, Adeline, 9 mois, enfant d'Ernest Ouellette, journalier, Côte des Neiges, 1133.

PHANEUF, Edouard, 9 mois, enfant d'Ernest Phaneuf, machiniste, rue des Arènes, 163.

TREAU, Clara, 34 ans, rue Dubé, 1.

TREAU, Emma Deschênes, 26 ans, femme de Eugène Treau, journalier, rue

INCENDIE RUE STE-CATHERINE

L'établissement de la Compagnie Mosaic Flooring, No 672, rue S. Catherine Ouest, a été ravagé par un incendie inattendu, samedi après-midi. Le feu se déclara au sous-sol et se communiqua vite aux étages supérieurs. La cause en est inconnue. Les pompiers maîtrisèrent promptement les flammes, qui causèrent beaucoup de dommages au matériel de la Compagnie. Pendant près d'une demi-heure, le trafic a été interrompu sur la rue S. Catherine.

NAISSANCE

MOUSSEAU. — A Montréal, le 2 courant, au No 1333 rue S-Hubert, l'épouse de M. J.-G. Mousseau, comptable, une fille. Pétarain et marraine, Mme. Mousseau et Jeanne Mousseau, frère et sœur de l'enfant.

DECES

GELINAS. — A Trois-Rivières, le 11 décembre 1915, à l'âge de 81 ans, est décédé Charles P. Gelinas, manufacturier. Les funérailles auront lieu mardi, le 14 décembre, à 9 heures, à Trois-Rivières. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

SAURIOL. — Lundi matin, le 13 courant, à l'âge de 84 ans et 3 mois, est décédé Monsieur l'abbé Timothée Sauriol, Ptre. Les funérailles auront lieu mercredi, le 15 courant, à 9 heures, à Trois-Rivières. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DECES A MONTREAL

BOYD, William George, comités, 20 ans, boui, Monk, 119.

CONSTATINEAU, Florida Cauchon, 27 ans, femme de Charles Constantineau, pompier, rue Demers, 21.

DESMAR, Louis, 16 ans, enfant